

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

REGION DE SIKASSO

CABINET DU GOUVERNEUR

**COMITE REGIONAL DE COORDINATION, D'ORIENTATION,
ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT (CROCSAD)**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



**RAPPORT REGIONAL 2023 DE MISE EN ŒUVRE DU
CADRE STRATEGIQUE POUR LA RELANCE
ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU
MALI
CREDD (2019-2023)**

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS -----	5
RESUME EXECUTIF-----	7
INTRODUCTION -----	8
PRESENTATION DE LA REGION -----	9
 I. AXE STRATEGIQUE 1: CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE -----	 11
Objectif global 1.1. Consolider la démocratie malienne -----	11
OS 1.1.1 : Reforme des institutions et renforcer la démocratie -----	11
OS 1.1.2 : Renforcer la citoyenneté et le civisme -----	11
Objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable-----	12
OS 1.2.1: Moderniser l'Administration publique -----	12
OS 1.2.2 : Renforcer le système de planification et de gestion du développement -----	12
OS 1.2.3 : Gérer efficacement les finances publiques et lutter contre la corruption et la délinquance financière -----	13
OS 1.2.4 : Assurer une gestion transparente des affaires foncières -----	13
OS 1.2.5 : Renforcer le partenariat pour le développement durable -----	13
Objectif global 1.3. Renforcer la décentralisation -----	14
OS 1.3.1 : Améliorer la gouvernance locale-----	14
OS 1.3.2 Assurer la mise en œuvre diligente de la charte de la déconcentration des services de l'Etat et accélérer le transfert des compétences et des ressources -----	14
OS 1.3.3 : Promouvoir les économies régionales et locales -----	14
Objectif global 1.4. Promouvoir l'Etat de droit -----	15
OS 1.4.1 : Accroître la qualité de la justice et en faire un instrument de garantie de la paix sociale ----	15
OS 1.4.2 : Garantir les droits fondamentaux des citoyens-----	15
Objectif global 1.5 : promouvoir le dialogue social-----	16
OS 1.5.1 : Mettre en place le cadre intentionnel du dialogue social-----	16
OS 1.5.2 : Renforce les capacités des acteurs du dialogue social -----	16
OS 1.5.3 : Créer les conditions d'une représentativité des syndicats -----	16
 II. AXE STRATEGIQUE2 : RESTAURATION DE LA PAIX, DE LA SECURITE ET RENFORCEMENT DU VIVRE ENSEMBLE -----	 16
Objectif global 2.1. Restaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et des biens -----	16
OS 2.1.1 : Appliquer de manière consensuelle l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger -----	16
OS 2.1.2 : Assurer la protection des citoyens et prévenir et gérer les conflits intercommunautaires en vue d'améliorer la cohésion sociale -----	16
Objectif global 2.2. Lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent -----	17
OS 2.2.1 : Détecter, évaluer et éliminer toutes les conditions propices au développement du terrorisme, de la radicalisation et de l'extrémisme violent -----	17
OS 2.2.2 : Lutter contre l'impunité et poursuivre tous les auteurs et complices de crimes d'extrémisme violent et de terrorisme-----	17
OS 2.2.3 : Apporter des réponses justes, proportionnées et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent-----	17

III. AXE STRATEGIQUE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE	17
Objectif global 3.1. Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive	17
OS 3.1.1 : Renforcer la stabilité du cadre macroéconomique	17
OS 3.1.2 : Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires	22
OS 3.1.3 : Promouvoir une croissance réductrice de la pauvreté et des inégalités	22
Objectif global 3.2. Promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif	22
OS 3.2.1 : Promouvoir la productivité et la compétitivité de l'agriculture	22
OS 3.2.2 : Accroître la contribution de l'élevage à la croissance et à la réduction de la pauvreté	25
OS 3.2.3 : Accroître la contribution de la pêche à la croissance et à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	27
OS 3.2.4 : Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle	28
Objectif global 3.3. Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois	28
OS 3.3.2 : Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur	29
OS 3.3.3 : Développer les autres secteurs porteurs de croissance	31
Objectif global 3.4. Promouvoir les valeurs et infrastructures culturelles favorables à la création de richesse	33
OS 3.4.1 : Concevoir, mettre en place et opérationnaliser le référentiel africain de la gouvernance culturelle (ou baromètre de performance culturelle)	33
OS 3.4.2 : Concevoir et vulgariser la charte nationale du vivre ensemble, de la culture de la paix et de la cohésion social	33
OS 3.4.3 : Stimuler les marchés intérieurs et extérieurs de la culture pour faire de la consommation des produits et services culturels une source d'emplois et de revenus durables	33
OS 3.4.4 : Développer les infrastructures susceptibles d'accroître l'attractivité de l'offre des biens et des services de consommation culturelle	33
Objectif global 3.5. Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production	34
OS 3.5.1 : Développer et améliorer l'efficacité des infrastructures de transport	34
OS 3.5.2 : Répondre aux besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût	36
OS 3.5.3 : Promouvoir l'économie numérique	38
OS 3.5.4 : Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière	38
Objectif global 3.6. Mettre en place et développer un partenariat et une stratégie de financement du développement	38
OS 3.6.1 : Renforcer la mobilisation de ressources internes et externes	38
OS 3.6.2 : Mettre en œuvre une stratégie efficace d'endettement public	38
IV. AXE STRATEGIQUE 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	38
Objectif global 4.1. Garantir un environnement sain	38
OS 4.1.1 : Promouvoir une gestion décentralisée et participative des ressources naturelles renouvelables	38
OS 4.1.2 : Favoriser l'utilisation des technologies innovantes respectueuses de l'environnement	39
OS 4.1.3 : Améliorer le cadre de vie des populations	39
Objectif global 4.2. Renforcer la résilience au changement climatique	39
OS 4.2.1 Renforcer les capacités de prévention et de gestion des risques et des catastrophes naturels ;	39
OS 4.2.2 : Améliorer la capacité d'adaptation des populations et la résilience des systèmes	39
V. AXE STRATEGIQUE 5 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN	39

Objectif global 5.1. Contribuer à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être de la population malienne en vue d'une accélération de la transition démographique-----	39
OS 5.1.1 : Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ----	39
OS 5.1.2 : Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles et non-transmissibles, aux modes de vie et aux conditions de travail et renforcer la lutte contre le VIH –Sida -----	40
OS 5.1.3 : Augmenter l'offre et l'utilisation de services et produits de santé de qualité fournis par des ressources humaines qualifiées et équitablement répartis sur l'ensemble du territoire -----	40
Objectif global 5.2. Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel-----	41
OS 5.2.1: Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants-----	41
OS 5.2.2 : Promouvoir un accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous -----	42
OS 5.2.3 : Renforcer la qualité de la gestion du système éducatif et de ses ressources-----	42
Objectif global 5.3 : Assurer l'accès universel aux services de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement à l'horizon 2030 -----	43
OS 5.3.1 : Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, d'une population en croissance et d'une économie en développement-----	43
OS 5.3.2 : Satisfaire les besoins réels en assainissement tant en quantité qu'en qualité des populations par leur implication significative en veillant à l'équité inter et intra régionale -----	43
OS 5.3.3 : Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement -----	43
Objectif global 5.4. Créer les conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille-----	45
OS 5.4.1 : Renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les activités socioéconomiques. -	45
OS 5.4.2 : Assurer à l'enfant, à la femme et à la famille la pleine jouissance de leurs droits-----	45
OS 5.4.3 : Renforcer le système de protection de l'enfant contre la violence, l'abus, l'exploitation et la négligence -----	46
Objectif global 5.5. Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays -----	47
OS 5.5.1 : Intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques, stratégies, programmes et projets de développement pour la capture du dividende démographique -----	47
OS 5.5.2 : Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement -----	47
OS 5.5.3 : Mettre en place un système de gestion approprié des questions migratoires -----	47
Objectif global 5.6. Mieux encadrer l'urbanisation pour en faire un facteur moteur de la croissance économique et du développement-----	47
OS 5.6.1 : Accroître la qualité de vie dans les villes et saisir cette opportunité pour créer des emplois-	47
OS 5.6.2 : Favoriser l'accès à un habitat décent et faire du développement urbain une source d'innovation -----	48
Objectif global 5.7. Promouvoir la protection sociale pour prévenir la vulnérabilité et l'exclusion sociale	48
OS 5.7.1 : Etendre la protection sociale à tous -----	48
OS 5.7.2 : Etendre la solidarité et lutter contre l'exclusion sociale-----	49
Objectif global 5.8. Développer les activités physiques et sportives au Mali -----	50
OS 5.8.1 : Promouvoir la gouvernance administrative, organisationnelle des structures et renforcer le cadre juridique et réglementaire -----	50
OS 5.8.2 : Assurer le développement des infrastructures, des disciplines sportives et accroître les compétences des ressources humaines -----	50

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ----- 51

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADR:	Agence de Développement Régional
ANASER:	Agence Nationale de Sécurité Routière
ANICT:	Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales
APD:	Avant-Projet Détaillé
ASACO:	Association de Sante Communautaire
AGR :	Activité génératrice de revenu
ANAM :	Agence Nationale d'Assistance Sociale
ATPC :	Assainissement total piloté par les communautés
BSI :	Budget Spécial d'Investissement
CMSS :	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CPNR :	Consultation Prénatale
CETI :	Couloir Economique Transfrontalier Inclusif
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CROCSAD :	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CPS :	Cellule de Planification et de Statistique
DGE :	Délégation Générale aux Elections
DRACPN :	Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DRCCC :	Direction Régionale du Commerce, de la Concurrence et de la Consommation
DREF :	Direction Régionales des Eaux et Forêts
DREFP :	Direction Régionale de l'emploi et de la Formation Professionnelle
DRPCR :	Demandes de renseignements et de prix à compétition restreinte
DRPCO :	Dossiers de demandes de renseignements et de prix à compétition Ouverte.
DRPSIAP :	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DRDSES :	Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire
DRTH :	Direction Régionale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DGE :	Délégation générale aux Elections
DGI :	Direction Générale des Impôts
DNGM :	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DRI :	Direction Régionale des Impôts/Direction Régionale des Industries
DRCF :	Direction Régionale du Contrôle Financier
DRPIA :	Direction Régionale des Production et Industries Animales
DNP :	Direction Nationale de la Pêche
DRP :	Direction Régionale de la Pêche
DRS :	Direction Régionale de la Santé
DRTTF :	Direction régionale de Transports Terrestres et Fluviaux
DRR :	Direction régionale des Routes
EMOP :	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
EIES :	Etude d'Impact Economique et Social
FAFE :	Fonds d'Appui à l'Automation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant
FESTIA :	Festival International D'Ici et D'Ailleurs
FDD :	Fonds de Développement Durable
FERASCOM :	Fédération régionale des Associations de Santé communautaire
GDRN :	Gestion Durable des Ressources Naturelles
Ha :	Hectare
Hbt :	Habitant
HIMO :	Haute intensité de main d'œuvre
IHPC :	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
JCC :	Journées locales de vaccination
JRT :	Journée de la rentrée touristique
MATD :	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MEF :	Ministère de l'Economie et des Fiances
Nbre :	Nombre
OHADA :	Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires en Afrique
ODD :	Objectifs du Développement Durable
OSRAO :	Organisation pour la Sécurité Routière en Afrique de l'Ouest
PAAR :	Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale
PAG :	Plans d'Aménagement et de Gestion

PCI :	Programme de Comparaison Internationale
PF :	Planification familiale
RAMED :	Régime d'Assistance Médicale
RCI :	République de la Côte d'Ivoire
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN :	Route Nationale
RSU :	Registre Social Unifié
SEC :	Soins essentiels dans la Communauté
SIAN :	Semaine d'intensification des activités de nutrition
SIGTAS :	Système Intégré de Gestion des Taxes et Assimilées
SRATHO :	Schéma Régional d'Aménagement touristique et Hôtelier
SYNACOR :	Syndicats et Associations des Chauffeurs et Conducteurs Routiers et la Société Coopérative
SYNAC :	Syndicat National des Administrateurs Civils
SYLTMAT :	Syndicat Libre des Travailleurs du Ministère de l'Administration Territoriale
SYNTRAC :	Syndicat Nationale des Travailleurs de Collectivités
TTC :	Toutes Taxes Confondues
UNICEF :	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

RESUME EXECUTIF

Le bilan de mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) de l'année 2023 dans la région de Sikasso a enregistré des résultats encourageants pour l'atteinte des objectifs du CREDD (2019-2023) et de ceux des Objectifs du Développement Durable (ODD 2035).

Le présent rapport traite du bilan de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 avec un focus sur les résultats phares par axe stratégique en 2023, les difficultés rencontrées, les solutions envisagées, les perspectives et de formuler de nouvelles recommandations pour l'année à venir.

Certaines difficultés ont été relevées entre autres : le délai trop court pour la collecte des informations.

INTRODUCTION

Après réception de la lettre circulaire du Ministre de l'Economie et des Finances relative à la tenue de la revue, le Gouvernorat de la région de Sikasso avec l'appui de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) et de l'Agence de Développement Régional (ADR) s'est attelé à l'élaboration du rapport régional de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 à travers : la lettre N°2024-065/GR-CAB-SIK du 29 avril 2024 adressée à tous chefs de services régionaux pour la collecte des données auprès des structures techniques.

Le présent rapport est articulé autour des éléments suivants :

- + Le résumé exécutif
- + L'introduction ;
- + La présentation de la région ;
- + Le bilan de mise en œuvre par axe ;
- + Les conclusions et recommandations

PRESENTATION DE LA REGION

Troisième région administrative du Mali, Sikasso a une superficie de 20.750 km² soit 1,67% du territoire national et compte huit (8) cercles qui sont Sikasso, Kadiolo, Dandéresso, Kignan, Klela, Lobougoula, Loulouni et Niéna vingt-un (21) arrondissements, cinquante-deux (52) communes dont Une (1) urbaine et quatre cent cinquante-sept (457) villages (source Gouvernorat).

Située dans l'extrême sud du Mali, la Région de Sikasso est limitée au nord-ouest par la Région de Bougouni, au nord-est par la région de Koutiala, à l'est par le Burkina Faso et au sud par la République de Côte d'Ivoire.

Le Climat est de deux types : soudanien humide et une zone guinéenne.

La Pluviométrie est régulière dans le temps et dans l'espace. La moyenne interannuelle est 1037,1 mm pour Sikasso et 94, 2 mm pour Kadiolo.

La région de Sikasso est arrosée par 02 grandes rivières, le Bagoé et le Banifing³ ; des moyennes rivières le banifing 1, le Lotio et le Bafini et les petites rivières le Kobi, le Dèkorobougou-kô, le Loufon et le Farako.

Démographie

Sur le plan démographique, la population totale en 2023 est estimée à **1 501 290 hbts**, soit 6,7% de la population malienne. Cette population est répartie comme suit : 726 771 hommes et 734 356 femmes.

Les Groupes ethniques sont : Sénoufos, Miniankas, Peuls et Bambaras etc.

L'économie est essentiellement dominée par le secteur primaire, suivit des secteurs secondaire et tertiaire.

Au 31 Octobre 2023, les hauteurs de pluies reçues sont inférieures à celles de la campagne écoulée à Sikasso (1058,5 mm en 92 jours contre 1256,4 mm en 91 jours en 2022) et supérieures à Kadiolo (1246,2 mm en 106 jours contre 1149 mm en 73 jours en 2022). Ces hauteurs sont toutes supérieures à la même période à la moyenne inter- annuelle à Sikasso ainsi qu'à Kadiolo.

La production céréalière de la campagne agricole 2023/2024 est estimée à 1 345 012 tonnes contre 1 278 999 tonnes en 2022 toutes céréales confondues.

L'Elevage comme la plupart des autres activités du primaire souffre d'un manque de valorisation. Avec 16% du cheptel national, Sikasso est la 2ème Région d'élevage du Mali. Le cheptel est estimé à **1 008 635** de bovins, **668 439** d'ovins, **826 546** de caprins et **29 935 131** de volaille (Cercles de Sikasso et Kadiolo).

Les quantités de la viande produites en 2023, s'élèvent à **2 599 640** tonnes de bovins ; **377 040** tonnes d'Ovins et **491 430** tonnes de Caprins.

La Pêche est surtout pratiquée le long des fleuves. La filière comprend 500 000 acteurs repartis dans plusieurs maillons qui sont l'approvisionnement, la production, la récolte et la transformation/commercialisation. La production est estimée à 6633,308 tonnes au 30 Novembre 2023 en 2023 sur un objectif de production annuelle de **6.653** tonnes.

L'exploitation forestière occupe une frange importante de la population

Bien que pourvoyeuse de matières premières (agricoles, élevage, pêche), les activités du secteur secondaire ne sont pas développées. Cinq (05) entreprises industrielles et unités de transformation ont été suivies en 2023.

L'activité dans ce secteur est dominée par les sociétés minières sont SYAMA, MORILA, KOMANA, SOMIFI, FABOULA et NAMPALA.

Au cours de cette année, les mines d'or de SYAMA, MORILA, KOMANA, SOMIFI, FABOULA et NAMPALA ont produit au total **14 414, 211 Kg** d'or soit 14 tonnes, 414 Kilogrammes et **211** grammes d'or.

Au point de vue du tourisme, La Région de Sikasso totalise 72 établissements d'hébergement répertoriés avec une capacité de 1181 chambres pour 1264 lits.

Parmi ces établissements, 7 sont classés officiellement selon les normes de la CEDEAO qui vont d'une (01) étoile à trois (03) étoiles.

En 2023, la région de Sikasso a enregistré 1823 arrivées pour 3 512 nuitées. Quant aux emplois directs créés en 2022, ils sont au nombre de 87 soit 32 hommes et 55 femmes pour 11 établissements de tourisme agréés.

La région abrite un grand nombre de manifestations culturelles à caractère touristique dont la plus médiatisée est aujourd'hui le festival « Triangle de Balanfon ».

La ville de Sikasso joue un rôle de plaque tournante. Sa proximité et sa facilité d'accès fait d'elle une ville qui se spécialise dans l'organisation des séminaires et des rencontres et cela constitue un atout pour le développement du tourisme.

Selon l'EMOP 2022, l'indice de pauvreté de la région de Sikasso est de **57,9%** contre **59,64%** en 2021, soit une baisse de **2,91%**. La profondeur de la pauvreté est de **19,8%** pour la région contre **25,5 %** en 2021. Quant à la sévérité, elle est de **8,5 %** contre **14,5 %** en 2021.

I. AXE STRATEGIQUE 1: CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE

Objectif global 1.1. Consolider la démocratie malienne

OS 1.1.1 : Reformier les institutions et renforcer la démocratie

En exécution des dispositions de la loi N°2018-014 du 23 avril 2018 portant loi électorale, l'opération de révision annuelle des listes électorales s'est déroulée du 1er octobre au 31 décembre 2023 et a donné les résultats provisoires suivants :

Cercles	Electeurs AIGE	Transferts	Radiations	Validations	Electeurs potentiels
Kadiolo	118 969	555	4614	80	118 990
Sikasso	379 081	2 150	2 948	396	378 679
TOTAL	498 050	2 705	3 562	476	479 669

Source : Gouvernorat- Sikasso

Les activités dominantes sur le plan administratif ont été :

- ✚ l'appui aux Collectivités Territoriales ;
- ✚ la mise en place des Coordinations de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) ;
- ✚ l'organisation du Référendum constitutionnel ;
- ✚ les opérations de mise des cartes biométriques ;
- ✚ la poursuite de la remise des insignes aux Chefs de villages ;
- ✚ les opérations de pérennisation du RAVEC ;
- ✚ la révision annuelle des listes électorales ;
- ✚ la coopération transfrontalière ;
- ✚ la gestion de la sécurité ;
- ✚ le contrôle et la coordination des activités des services et organismes publics de l'Etat ;
- ✚ le renouvellement des membres du bureau de la Fédération Régionale des sociétés coopératives des producteurs de coton (FR-SCPC) ;
- ✚ la tenue de la journée des légitimités traditionnelles ;
- ✚ la délivrance des récépissés aux déclarants d'Associations ;
- ✚ l'organisation des Etats Généraux de la Jeunesse.

OS 1.1.2 : Renforcer la citoyenneté et le civisme

Les activités ci-après ont été menées au niveau dans la région de Sikasso en 2023 :

- ✚ la participation aux vacances citoyennes dans les camps des jeunes de Soufouroulaye à Mopti et de Téné à San sous le thème était « le nouveau Mali : rôle et place de la jeunesse dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. » ;

- ✚ la participation au Talkshow, un rendez-vous international de l'UNICEF qui a consistait à magnifier une journée de manifestation, d'échange, de débat dans le cadre des séries de formation réalisées en lien avec le projet Ambe Gnongonolo dans les régions du Sud au Mali ;
- ✚ le lancement des activités de la brigade citoyenne par une journée de salubrité sur le tronçon allant du rond-point devant la mairie à la grande famille TRAORE ;
- ✚ l'organisation du recrutement au Service National des Jeunes (SNJ) ;
- ✚ l'organisation des état généraux de la jeunesse dans les communes, cercles et la Région ;
- ✚ l'organisation mensuelle des marches sportives citoyennes ;
- ✚ Organisation de la Journée nationale de la Courtoisie sur la route ;
- ✚ Organisation de la 18ème édition de la Semaine Nationale de la Sécurité Routière ;

Objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable

OS 1.2.1: Moderniser l'Administration publique

- ❖ La Direction Régionale des Marchés Publics a également apporté un appui-conseil aux autorités contractantes ;
- ❖ Le suivi contrôle et remplissage sur le logiciel de gestion Municipale de l'interface Intégrée (GM2i) des Communes rurales testés ;
- ❖ L'assistance à la prise en compte des budgets additionnels, remplissage sur le logiciel de gestion municipale de l'interface intégrée (GM2i) des communes rurales testées, maintenances des machines GM2i ;
- ❖ La correction, la formation, le basculement de la base sur 2023 et tirage compte administratif sur le logiciel de gestions municipale de l'interface intégrée (GM2i) des communes rurales testées (Blendio, Finkolo Ganadougou, Natien, Kapala, Diomaténé, Zangaradougou, Missirikoro, Dogoni, Kafouziéla, Gongasso, Dembela) ;
- ❖ Le suivi des parcs informatiques, installation des dernières mises à jour de l'état civil des collectivités territoriales sur l'outil de gestion de municipalité de l'interface intégrée (GM2i).

OS 1.2.2 : Renforcer le système de planification et de gestion du développement

Les activités réalisées à ce niveau se résument comme suit :

- ✚ le dénombrement du RGPH5 ;
- ✚ Appui à l'organisation des sessions des Comités d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) ;
- ✚ Remise des PDESC aux autorités communales des Collectivités Territoriales bénéficiaires (Communes de Minamba 1 ; Ourikela ; Kadiana ; Tiongui ; Kolondièba; Sibirila et Zantiébougou) élaborés avec l'appui financier de l'UNICEF en collaboration avec la DRPSIAP, ADR et la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire ;
- ✚ Appui au processus d'élaboration des PDESC des Communes cibles Mena (Cercle de Kolondieba), Dogo (Cercle de Bougouni), Wassoulou-Ballé et Gouanan (Cercle de Yanfolila) ;
- ✚ Appui à l'organisation d'un cadre inter-régional d'échanges et de réflexions sur les préoccupations des structures régionales de Sikasso, Bougouni et Koutiala pour donner suite à la réorganisation territoriale ;
- ✚ Appui à l'organisation des réunions des comités de coordination des Piliers du programme de Coopération Mali-Unicef ;
- ✚ Appui à l'organisation des revues (semestrielle et annuelle) du programme de Coopération Mali-Unicef ;
- ✚ Elaboration et diffusion de l'annuaire statistique 2022 de la région ;
- ✚ Poursuite de la collecte des données de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) ;

- ✚ Atelier de restitution des résultats du dénombrement du recensement général des unités économiques (RGUE) ;
- ✚ Supervision de la Collecte des données de l'Etude sur « l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages dans un contexte de crise multidimensionnelle au Mali » ;
- ✚ Collecte des prix de la Mercuriale 2024 ;
- ✚ Atelier de dissémination de l'Enquête Démographique et de santé EDSMVI ;
- ✚ Atelier de renforcement des capacités des acteurs régionaux sur la prise en compte des questions du dividende démographique dans la planification du développement ;
- ✚ Atelier de renforcement des capacités sur l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les plans régionaux de population (PRP) ;
- ✚ Appui à la réalisation de l'étude sur l'évolution démographique et la dynamique urbaine de la région de Sikasso ;
- ✚ Appui à l'organisation d'une session de formation et de plaidoyer auprès des responsables de programmes/animateurs des médias sur les thématiques du projet SWEDD dans la région de Sikasso ;
- ✚ Atelier régional de restitution et de validation des résultats de l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandons de la pratique des MGF/E et d'élaboration des plans d'actions ;
- ✚ Poursuite de la collecte des données de l'IHPC ;
- ✚ Poursuite de la collecte des données de l'Indice de Comparaison des Prix (PCI) ;
- ✚ Participation à l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) ;

Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des activités se résument à :

- l'insuffisance de financement des sessions du CROCSAD ;
- la faible concertation entre les acteurs ;
- le faible débit de connexion internet.

S'agissant des solutions, elles sont relatives à : l'amélioration du financement des sessions du CROCSAD, le renforcement de la synergie entre les acteurs au développement, la poursuite des débats publics.

OS 1.2.3 : Gérer efficacement les finances publiques et lutter contre la corruption et la délinquance financière

OS 1.2.4 : Assurer une gestion transparente des affaires foncières

OS 1.2.5 : Renforcer le partenariat pour le développement durable

La coopération transfrontalière est restée timide en 2023 en raison de la Pandémie du Covid-19 et des événements sur le plan politique national. Ainsi, au cours de l'année 2022 les initiatives de renforcement de la coopération transfrontalière se sont multipliées :

- Du 21 et 22 mars 2023 : tenue de l'atelier de formation des acteurs du Projet de mobilité transfrontalière apaisée et stabilité sociale organisé par l'ONG CAR en partenariat Consortium SNV-RBM-APSS-ROPA et HUB Rural ;
- Le 18 août 2022 » : Tenue à Bobo-Dioulasso, l'atelier de validation bilatéral des textes régissant le Groupement Local de Coopération Transfrontalière entre les communes frontalières des régions de Sikasso et Koutiala et celles des Hauts Bassins du Burkina Faso ;
- Le 22 août 2023, tenue de la journée de partage d'information sur les rôles et missions des représentants de l'Etat, les Forces de Défense et de Sécurité et les Communautés frontalières en exécutions des activités du projet d'amélioration de la gestion des frontières et la résilience des communautés face à la criminalité organisée sur la bande transfrontalière Burkina Faso, Mali et Niger, organisé par l'OIM ;
- Les 13 et 14 novembre 2023, tenue à Sikasso, l'atelier d'échanges pour le renforcement de la coopération transfrontalière et la mise en place des Comités transfrontaliers de prévention et des gestion des conflits dans l'espace frontalier de Tominian-Kossi (Mali-Burkina Faso).

Objectif global 1.3. Renforcer la décentralisation

OS 1.3.1 : Améliorer la gouvernance locale

Dans le cadre du contrôle de l'action publique, le Comité Régional de contrôle de citoyen de l'action publique a organisé un espace d'interpellation. D'autres activités ont été également réalisées notamment :

- ❖ l'organisation de débat public sur : l'état de mise en œuvre du plan opérationnel 2023, le compte administratif 2022, l'état de fonctionnement des organes et des services de la collectivité territoriale Région de Sikasso, le projet de budget primitif 2024 de la collectivité territoriale Région de Sikasso ;
- ❖ la tenue de la restitution du compte administratif 2023 niveau des trois pôles de développement (Bougouni, Koutiala, Sikasso) ;
- ❖ la tenue des quatre sessions ordinaires de l'année 2023 Conseil Régional ;
- ❖ la tenue des 2 sessions des Comités Régional et Locaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) ;
- ❖ l'organisation de 3 restitutions publiques et 1 débat public par le Conseil Régional.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations
			Valeur 2022
Nombre de sessions de CROCSAD	Gouvernorat	Semestre	02
Nbre de Sessions organisées par le Conseil Régional	Conseil Régional	Trimestrielle	04
Restitution publique	Conseil Régional	Annuelle	03
Débat public	Conseil Régional	Annuelle	01

OS 1.3.2 Assurer la mise en œuvre diligente de la charte de la déconcentration des services de l'Etat et accélérer le transfert des compétences et des ressources

Le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités suit son cours de façon timide.

OS 1.3.3 : Promouvoir les économies régionales et locales

Dans ce domaine, les projets ci-dessous ont été réalisés par le Conseil régional de Sikasso. Il s'agit de :

- ✚ l'appui à l'organisation 6ème édition du Festival Panafricain de la Cotonnade ;
- ✚ Travaux d'aménagement hydro agricole des plaines de Woroni, Zimpiala, Dogobala, Douna et de réhabilitation du périmètre de Kouniana ;
- ✚ Travaux de construction d'un pont muni de seuil sur le Lotio à Maro ;
- ✚ Travaux de construction du pont de Mamassoni, du Pont sur le Kotoroni (Niveau du maire Pont) et de la Digue de Longorola ;
- ✚ Travaux de réhabilitation de la piste Farakala –Lobougoula ;
- ✚ Travaux des voies d'accès aux AHA du pôle de Sikasso (5 sites) ;
- ✚ Travaux de réhabilitation de l'ouvrage principal du périmètre irrigué de Kléla.

Objectif global 1.4. Promouvoir l’Etat de droit

OS 1.4.1 : Accroître la qualité de la justice et en faire un instrument de garantie de la paix sociale

OS 1.4.2 : Garantir les droits fondamentaux des citoyens

La Représentation Régionale de la Commission Nationale des Droits de l’Homme en sigle CNDH (I) a réalisé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, les activités suivantes :

- ❖ Visites dans les centres de vote lors du referendum du juin 2023 ;
- ❖ Monitoring des lieux de privation de liberté dans la Région de Sikasso ;
- ❖ Renforcements des capacités des OPJ, APJ, des Relais de la CNDH, des Organisations de la Société Civile organisés par la CNDH financés par les partenaires technique et Financier (DCAF, EUCAP-SAHEL, OIM, PNUD) ;
- ❖ Suivi des dossiers auprès du Tribunal de Grande Instance, des Cabinets d’Avocats, des Organisations de Défenses des Droits de l’Homme.
- ❖ Suivi évaluation de la Représentation Régionale de la CNDH par le Partenaire Technique et Financier (FAMOC).

Tableau des abus et violations des droits de l’Homme enregistrés dans la Région de Sikasso

N°	Dates	Victimes	Localités
1	19 décembre 2022	Les passagers d’une compagnie de transport	Le village de Darabougou situé entre Niéna et Dougoukolobougou
2	01 février 2023	Les blessés, 20 motos du village de Todougou kondjè brûlés	Le village de Todougou kondjè
3	03 février 2023	Quatre (04) policiers ont eu des blessures légères mais pas par balles des adversaires.	Le poste de contrôle de Mamassoni
4	13 avril 2023	Le Commissariat du 1 ^{er} Arrondissement, la Douane de Sikasso et un chauffeur Ghanéen.	Le Poste de Contrôle de Hèrèmakono
5	26 avril 2023	Deux citoyens Lambda	Sikasso
6	28 avril 2023	Trois citoyens Lambda	Sikasso
7	26 avril 2023	Les invités en mariage	Village de Lofigué
8	27 mai 2023	Mamadou Traoré	Sikasso/Foullasso
9	13 juin 2023	Un jeune homme (étranger)	Sanoubougou II/Sikasso
10	23 juin 2023	Deux Citoyens Lambda de Sikasso	Mamassoni/Sikasso
11	08 juillet 2023	Un cadavre a été découvert sur le Site d’orpaillage	Sérékèni à 25 km de Kadiolo
12	25 juillet 2023	Alassane Berré	Sikasso/Wayerma II
13	11 août 2023	Drissa Ballo	Sikasso /Wayerma II
14	26 septembre 2023	Un Policier	Kadiolo
15	26 octobre 2023	Un citoyen candidat à l’armée	Sikasso
16	10 novembre 2023	Inza Cissé	Kaboïla II/Sikasso

Source : CR-CNDH- Sikasso

Objectif global 1.5 : promouvoir le dialogue social

OS 1.5.1 : Mettre en place le cadre intentionnel du dialogue social

OS 1.5.2 : Renforce les capacités des acteurs du dialogue social

OS 1.5.3 : Créer les conditions d'une représentativité des syndicats

II. AXE STRATEGIQUE2 : RESTAURATION DE LA PAIX, DE LA SECURITE ET RENFORCEMENT DU VIVRE ENSEMBLE

Objectif global 2.1. Restaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et des biens

OS 2.1.1 : Appliquer de manière consensuelle l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger

OS 2.1.2 : Assurer la protection des citoyens et prévenir et gérer les conflits intercommunautaires en vue d'améliorer la cohésion sociale

La Direction Régionale de la Protection Civile à travers la compagnie a couvert des événements dans les domaines politiques, les marches, des manifestations culturelles et sportives et d'autres regroupements de personnes.

Les différentes interventions menées pendant l'année 2023 sont indiquées dans le tableau suivant :

Nature des interventions	Nbre de cas	Victimes	Morts	Blessés
Accident de circulation	1066	1.943	32	1.902
Incendies	48	2	-	2
Secours à victimes	68	65	10	58
Assistance à personnes	85	86	3	73
Evacuation sanitaire	60	58	2	42
Bouteille d'air	2	00	00	00
Noyades	2	2	2	0
Personnes tombées dans puits	7	7	5	2
Faits d'animaux	4	0	0	0
Effondrement	1	1	-	2
Inondation	3	00	00	00
Couverture sanitaire et sécuritaire	127	33	-	33
Découverte de cadavre	5	5	5	00
Attaque terroriste	2	8	4	4
Totaux	1.480	2.210	63	2.072

Source : DRPC Sikasso

Au cours de cette année 2023, l'Antenne Régionale de l'Office Central des Stupéfiants de Sikasso a effectué des rondes et plusieurs descentes de police dans le cadre de la lutte contre les Stupéfiants à l'intérieur de la ville de Sikasso. Aux cours de ces différentes missions, quarante-six (46) individus, dont trois (03) burkinabés, un (01) Guinéen et quarante-deux (42) nationaux dont une dame ont été interpellé pour : Détention, vente, consommation, trafic international, livraison et complicité de trafic de produits stupéfiants. Tous ces individus ont été présentés au Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de Sikasso, suivant vingt-neuf (29) procès-verbaux.

Les difficultés enregistrées par la structure au cours de cette année 2023 dans le cadre de la mise en œuvre de nos missions de lutte contre les Stupéfiants à Sikasso sont entre autres :

- l'entretien des véhicule (pneumatique et de batterie pour tous les d'intervention ;
- l'insécurité grandissante à cause de la présence des groupes d'individus armés menant des attaques et braquages isolés dans plusieurs localités à l'intérieur de la Région ;
- difficultés liées à la rémunération des sources de renseignements, faute d'enveloppe financière ;
- l'accès difficile, voire impossible de certaines localités de la zone d'action de la structure à cause des eaux de pluie ou de l'inexistence de voie d'accès.

Pour pallier ces difficultés, l'Antenne Régionale de l'Office Central des Stupéfiants de Sikasso propose les solutions suivantes :

- Inscrire dans l'urgence l'entretien des véhicules pour permettre de cerner efficacement tout le secteur de compétence ;
- Préconiser une enveloppe financière pour la rémunération de nos sources de renseignements ;
- Prévoir dans les textes de loi nationaux un traitement conséquent réservé aux contentieux sur les Stupéfiants et les drogues ;
- Créer un système de communication collective très simple, efficace et discret pour les opérations ;
- Créer des moyens de balisage des suspects et leurs engins de déplacement, lors des missions de filatures ;
- Doter la structure d'appareil GPS en vue de configurer une cartographie du secteur d'intervention ;
- Doter l'Antenne en kits de tests rapides permettant de détecter rapidement la nature de certains produits suspects saisis au cours des missions dans les localités très reculées de la base.

Objectif global 2.2. Lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent

OS 2.2.1 : Détecter, évaluer et éliminer toutes les conditions propices au développement du terrorisme, de la radicalisation et de l'extrémisme violent

OS 2.2.2 : Lutter contre l'impunité et poursuivre tous les auteurs et complices de crimes d'extrémisme violent et de terrorisme

OS 2.2.3 : Apporter des réponses justes, proportionnées et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent

III. AXE STRATEGIQUE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE

Objectif global 3.1. Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive

OS 3.1.1 : Renforcer la stabilité du cadre macroéconomique

En matière de ressources fiscales, sur une prévision annuelle de recettes à recouvrer de 5 315 000 000 de F CFA, la Direction Régionale des Impôts de Sikasso a fait une réalisation de **4 464 286 764 de de FCFA**, soit une performance de 84%.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombres de contribuables au réel	DRI	825	826
Recettes recouvrées budget national en F CFA	DRI	4 962 674 146	4 464 286 764
Recettes recouvrées hors-budget en F CFA	DRI	2 627 557 231	2 699 692 289

Les difficultés auxquelles est confronté le secteur se résument comme suit :

- ❖ Le nonaccès de ses services au réseau SIGTAS-3.0 (Système Intégré de Gestion des Taxes et Assimilées) de la DGI ;
- ❖ L'insécurité grandissante dans certaines communes de la Région empêchant l'accès des agents des Impôts à certaines zones ;
- ❖ Les postes de chef section gestion, chef section recensement et chef de division contentieux fiscal sont vacants plus de trois (3) ans

Pour remédier ces deux difficultés majeures, la DRI de Sikasso propose les solutions suivantes :

- Diligenter le processus d'inter connexion des services de la DRI au réseau SIGTAS de la DGI ;
- Sécuriser rapidement l'ensemble du territoire ;
- Nommer des agents dans les postes vacants.

Dans le cadre du contrôle des procédures de passation des marchés, deux cent dix-huit (218) marchés ont été conclus au niveau de la région à la date du 31 décembre 2023. Le montant total des deux cent dix-huit (218) marchés passés s'élève à **six milliards quatre cent quatre-vingt-un millions sept cent cinquante-six mille six cent cinquante-six (6 481 756 656) F CFA**.

En termes de difficultés, il faut retenir entre autres : l'insuffisance et la vétusté du matériel informatique ; le besoin de formation et de renforcement des capacités des agents et la mauvaise maîtrise des procédures de passation des marchés publics par les agents des Collectivités Territoriales ;

En termes de solutions, il s'agira notamment de :

- la dotation du service en matériels informatiques ;
- la poursuite de la formation et le renforcement des capacités des agents ;
- la sensibilisation et la formation des acteurs de la commande publique en vue de mieux maîtriser les procédures de passation des Marchés Publics ;
- la révision à la hausse, le montant des crédits de fonctionnement.

Au titre des recettes douanières, la Direction Régionale des douanes de Sikasso a réalisé un niveau global de recettes de **23 309 335 507 milliards de F CFA en 2023** contre un niveau de recettes de **19 262 587 521 milliards F CFA en 2022** pendant la même période.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations	
			Valeur 2022	Valeur 2023
Recouvrements des recettes en millions de FCFA	DR DOUANES SIKASSO	Annuelle	20 923	23, 309

La principale difficulté aujourd'hui dans la région de Sikasso est la crise sécuritaire à laquelle il faut ajouter le problème de personnel (le personnel existant est vieillissant et féminin inapte pour certaines tâches, surtout dans un espace où la sécurité n'est pas totalement garantie).

Au titre de l'année 2023, sur des objectifs de recettes assignés à la Direction Régionale des Domaines et du Cadastre de Sikasso de **Deux milliards soixante-quinze millions cinq cent mille (2 075 500 000) francs CFA** à la date du 30 Novembre 2023, la DRDC Sikasso a réalisé **Sept cent vingt-huit millions huit cent trente-six mille neuf quarante-cinq (728 836 945) francs CFA** en recettes soit un taux de réalisation de **35,12%**.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations	Cibles
			Valeur 2022	Valeur 2023
Recettes en F CFA	DRDC	Annuelle	1 707 026 184	728 836 945
Titres créés	DRDC	Annuelle		
Titres cédés	DRDC	Annuelle		

Au titre de la **Trésorerie régionale**, du 1er janvier au 30 novembre 2023 les recettes du budget d'Etat ont été exécutées à concurrence de 29 607 574 155 FCFA réparties comme suit :

Service intervenant	Courant	Précédent et Antérieur	Total en F CFA
Régies de recettes	116 238 593		116 238 593
Impôts	3 407 455 791		3 407 455 791
Domaines et cadastres	640 358 884		640 358 884
Douanes	25 443 520 887		25 443 520 887
TOTAL	29 607 574 155	0	29 607 574 155

Source : Trésor Sikasso

Quant à la répartition des recettes du budget d'Etat par nature, elle se présente comme suit :

Section	Montant en F CFA
Recettes fiscales	94 036 299
Recettes non fiscales	22 202 294
Impôts directs	2 490 784 354
Impôts indirects	562 556 223
Recettes enregistrement et timbre	354 115 214
Droits de douanes	24 855 231 643
Redevances statistiques	543 569 989
Amendes et confiscations	44 719 255
Recettes en capital	640 358 884
TOTAL	29 607 574 155

Du 1^{er} janvier au 30 Novembre 2023, les dépenses du budget d'Etat ont été exécutées à concurrence de **91 070 037 125 FCFA**. Elles sont réparties comme suit :

Dépenses du budget d'Etat par ordonnateur

Section	Montant	Exécution en %
Direction Régionale du Budget	89 403 704 911	98,17
Hôpital Régional	1 561 162 285	1,71
ADR Sikasso	105 169 929	0,12
TOTAL	91 070 037 125	100,00

Source : Trésor Sikasso

Dépenses du budget d'Etat par nature

Rubriques	Montant	Exécution en %
Personnel	69 034 908 791	75,80
Matériel	5 817 607 279	6,39
Energie et communication	1 060 158 361	1,16
Transport et déplacements	436 499 248	0,48
Autres dépenses	1 110 446 394	1,22
Equipements et investissements	8 559 677 861	9,40
Subvention aux établissements publics	1 666 332 214	1,83
Dépenses de transfert	3 384 406 977	3,72
TOTAL	91 070 037 125	100

Source : Trésor Sikasso

La situation financière globale des collectivités territoriales et leur établissement public de la région de Sikasso est retracée dans le tableau ci-dessous.

N° de cpte	Désignation	Débit Dépenses	Crédit Recettes			Solde au 30/11/2023
		01/01 au 30/11/2023	Solde au 31/12/2022	01/01 au 30/11/2023	Total	
4411	Conseil régional de Sikasso	7 877 481 682	5 987 295 564	13 506 342 961	19 493 638 525	11 616 156 843
4412	Conseils de Cercle	11 836 749 597	2 211 856 950	12 206 470 595	14 418 327 545	2 581 577 948
4413	Communes urbaine et rurales	46 816 957 783	5 976 975 399	49 458 679 123	55 435 654 522	8 618 696 739
4421	Inter collectivité	42 313 945	17 633 371	25 713 859	43 347 230	1 033 285
Total		66 573 503 007	14 193 761 284	75 197 206 538	89 390 967 822	22 817 464 815

Source : Trésor-Sikasso

La Direction Régionale du Budget (D.R.B) a associé les administrateurs de crédits pour évaluer les dépenses normées telles que les salaires, les subventions des établissements privés et les frais d'examens.

La D.R.B. a aussi fait recours à la demande d'ouverture par anticipation ou de demande de crédits complémentaires. L'extrait de comptes administratifs a été donné aux administrateurs de crédits qui en ont fait la demande.

En 2023, les crédits notifiés s'élevaient à **166 597 497 548 F CFA** et une exécution de totale de **161 826 960 962 F CFA** soit un taux d'exécution de **97,147%**.

Situation d'exécution du budget : 903/SIKASSO 2023			
Activités planifiées	Dotation	Crédits engagés	Crédits liquidés à la date du 31/12/2023
Traitement des salaires et autres droits de tous les agents (fonctionnaires et contractuels de la région	64 876 069 316	64 036 151 859	64 011 347 246
Exécution des crédits de fonctionnement des services régionaux et subrégionaux	28 281 053 838	26 372 527 070	25 923 100 646
Exécution du budget spécial d'investissement (BSI) et autres dépenses d'investissement	855 000 000	00	00
Mise à disposition des ressources de l'Etat transférées aux collectivités	72 585 374 394	71 874 592 183	71 832 513 070

Source : Compte administratif 2023

Dans l'exécution du Budget en 2023, La DRB a été confrontée aux difficultés suivantes :

- ✓ Non informatisation de la comptabilité-matières ;
- ✓ Non actualisation du cadre organique des Directions Régionales du Budget ;
- ✓ Insuffisance des crédits alloués aux indemnités de déplacement et de mission ;
- ✓ Délestages fréquentes.

En termes de solutions, l'accent doit être mis sur :

- ✚ Informatiser la comptabilité-matières ;
- ✚ Actualiser le cadre organique des Directions Régionales du Budget ;
- ✚ Faire la relecture des textes de la comptabilité-matières ;
- ✚ Augmenter les crédits destinés aux missions ;
- ✚ Renforcer la dotation budgétaire en carburant pour le fonctionnement du groupe électrogène.

Pendant l'année 2023, la **Direction Régionale du Contrôle Financier (DRCF)** a exercé un contrôle a priori sur l'ensemble des dépenses du Budget de la Région, sur les budgets des Collectivités Territoriales et de l'Agence de Développement Régional. En plus du traitement diligent des dossiers soumis à son analyse, la DRCF a participé à plus d'une centaine de réception de biens et de service courant. La DRCF a aussi organisé trois sessions de formation avec l'appui du projet PDREAS et en collaboration avec le Conseil de Cercle sur les thématiques : Processus budgétaire, Contrôle budgétaire et d'exécution budgétaire des Collectivités territoriales.

Une visite de toutes les délégations de la région a été réalisée tout comme des activités de représentation et de participations aux réunions et ateliers.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Valeur 2023
Nombre de dossiers traités	Rapport DRCF 2023	2023	49 601
Taux de rejet au contrôle financier	Rapport DRCF 2023	2023	6,74
Délai moyen de traitement des dossiers en heure	Rapport DRCF 2023	2023	2,42
Nombre de marchés visés (à partir des DRPR)	Rapport DRCF 2023	2023	171
Nombre de réceptions de fournitures et de travaux	Rapport DRCF 2023	2023	103

L'exécution des budgets se situe dans un contexte de restrictions budgétaires consécutives aux sanctions imposées sur le pays par les organisations sous régionales et l'arrêt de certaines sources de financement extérieures. Ce contexte a impacté négativement l'exécution budgétaire même si les mesures de régulation nécessaires ont été prises pour rendre conforme l'exécution aux autorisations parlementaires.

Ces restrictions se sont traduites par une diminution du nombre de dossiers traités, des marchés visés et du délai de traitement du Contrôleur financier.

En revanche le taux de rejet a augmenté du fait de l'application plus soutenue des procédures financières.

Dans l'exécution de ses tâches, la Direction Régionale du Contrôle Financier de Sikasso connaît un certain nombre de difficultés et problèmes parmi lesquelles :

La DRCF connaît un certain nombre de difficultés et problèmes parmi lesquels :

- l'insuffisance de personnel qualifié pour la DRCF et certaines Délégations locales (DLCF) notamment Kadiolo ;
- l'insuffisance des crédits de fonctionnement des DLCF pour la couverture de l'entretien des locaux et le maintien des prestations avec les coupures intempestives ;
- le problème récurrent d'archivage des dossiers des exercices antérieurs ;
- les retards observés par les ordonnateurs notamment les Maires par rapport aux délais requis dans la transmission des budgets primitifs additionnels et comptes administratifs ;
- la gestion des salaires reste problématique et fait ressortir chaque année des écarts négatifs entre les crédits liquidés et ceux engagés surtout avec les revalorisations salariales en cours d'année ;
- le non-paiement de la caution et la prestation de serment des régisseurs de recettes et d'avances des collectivités territoriales ;
- le retard dans la production des comptes administratifs trimestriels, du plan de passation des Marchés publics et les états nominatifs du personnel des collectivités territoriales ;
- le problème de bâtiment approprié pour les Délégations locales.

Pour ces difficultés, les solutions ci-dessous sont formulées :

- ✓ affecter au moins deux agents (cadre B2) à la DRCF-Sikasso en 2024 ;
- ✓ prendre en compte les besoins des délégations locales dans l'arbitrage et veiller à une ouverture des crédits permettant au service de mieux fonctionner ;
- ✓ installer le système informatique de traitement des données utilisé par les CT pour suivre à temps réel l'exécution budgétaires desdites CT ;
- ✓ mettre en place un système d'archivage numérique et construire des salles d'archivage ;
- ✓ continuer à sensibiliser les Collectivités territoriales sur le respect des délais de transmission des documents budgétaires (DRCF – Représentants de l'Etat) ;
- ✓ inciter les régisseurs à prêter serment et à constituer la caution sous peine de rejet des régies soumises.

OS 3.1.2 : Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires

OS 3.1.3 : Promouvoir une croissance réductrice de la pauvreté et des inégalités

Selon l'EMOP 2022, l'indice de pauvreté de la région de Sikasso est de **57,9%** contre **59,64%** en 2021, soit une baisse de **2,91%**. La profondeur de la pauvreté est de **19,8%** pour la région contre **25,5 %** en 2021. Quant à la sévérité, elle est de **8,5 %** contre **14,5 %** en 2021.

Objectif global 3.2. Promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif

OS 3.2.1 : Promouvoir la productivité et la compétitivité de l'agriculture

La production céréalière de la campagne agricole 2023/2024 est estimée à 1 345 012 tonnes contre 1 278 999 tonnes en 2022 toutes céréales confondues. Cette production est répartie comme suit : Riz 184 837 tonnes contre 171 570 tonnes ; maïs 1 021 790 tonnes contre 1 032 869 tonnes en 2022 ; Sorgho 73 013 contre 75 830 tonnes 2022 ; mil 58 694 tonnes contre 56 789 tonnes en 2022 et Fonio 622 tonnes contre 462 tonnes en 2022.

Les superficies emblavées sont estimées à 639 836 ha contre 621 897ha en 2022.

Le bilan céréalier dégage un excédent de 757 740 tonnes contre 735 865 tonnes en 2022.

Les productions des plantes à Tubercules sont estimées comme suit : Igname : 48 035 tonnes contre 45 749,4 tonnes en 2022, patate douce 375 498 tonnes contre 359 464 tonnes en 2022, manioc 28 056 tonnes contre 26 906 tonnes en 2022, pomme de terre 160 146 tonnes contre 151 230 tonnes en 2022.

Les productions légumineuses sont estimées à : 26 074 tonnes contre 25 003 tonnes en 2022 pour le niébé, 26 498 tonnes contre 25 514 tonnes en 2022 pour l'arachide.

Quant aux autres productions, elles concernent essentiellement le pois sucré : 8 840 tonnes contre 8 804 tonnes en 2022, l'anacarde 32 708 tonnes contre 24 091 tonnes en 2022, mangue 198 540 tonnes contre 193 244 tonnes en 2022.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Valeur 2023
Volume de la campagne céréalière en tonnes	DRA	Campagne	1 345 012
Superficies emblavées en hectare (toutes céréales confondues)	DRA	Campagne	639 836

Source : DRA Sikasso, rapport bilan annuel 2023

Les difficultés du sous-secteur sont entre autres :

- Insuffisance du personnel d'encadrement ;
- Insuffisance de dotation en matériels de travail, en carburant et de moyens de déplacement des agents pour le suivi de la campagne agricole et l'appui- conseil aux producteurs (Motos, Véhicules, carburants, GPS, ruban...) ;
- Insuffisance d'équipements agricoles aux producteurs ;
- Insuffisance de stocks d'engrais chimiques auprès des fournisseurs d'engrais subventionnés ;
- Faible quota d'engrais chimique subventionné alloué aux DRA ;
- Prix élevé des engrais chimiques sur le marché ;
- Faible utilisation des semences améliorées par les producteurs ;
- Absence de formation continue des agents et des producteurs sur les paquets technologiques de production.

En termes de solutions proposées :

- ✓ Doter les DRA les Secteurs et les agents en moyens de déplacement (Motos, Véhicules, carburants, GPS, ruban...) pour assurer l'appui conseil correct aux producteurs
- ✓ Doter les producteurs en équipements adéquats
- ✓ Prendre des dispositions pour la fourniture d'engrais chimiques aux producteurs à temps dans le cadre de la subvention
- ✓ Allouer des quantités importantes d'engrais subventionnés aux DRA pour l'atteinte des objectifs de la campagne agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays,
- ✓ Prendre de dispositions pour que les prix des engrais chimiques sur le marché soient accessibles aux producteurs,
- ✓ Poursuivre la formation des agents d'encadrement et les producteurs à la production et l'utilisation du compost,
- ✓ Faciliter l'acquisition des semences améliorées aux producteurs.

Les réalisations cumulées en surveillance et en lutte contre l'ensemble des bio-agresseurs de janvier à octobre 2023 sont de :

- 93 372 ha prospectés sur une prévision de 101 702 ha, soit un taux de réalisation 92% contre 84 598 ha en 2023. Cependant, les objectifs de prospections ont été dépassés pour les nuisibles comme le jasside (201%), autres nuisibles (172%), sautereaux (144%) ;
- 32 715 ha infestés soit 35% des prospections contre 20 992 ha en 2022, soit une augmentation de 36% ;
- 20 310 ha traités sur une prévision de 36 598 ha soit un taux de réalisation de 55% contre 8 778 ha en 2022, soit une augmentation de 57%.

Les traitements effectués par des acteurs ont été satisfaisants par rapport au niveau, soit 74% des infestations. Toutefois, les objectifs de traitement ont été dépassés sur les autres nuisibles (698%), jasside (173%) et les oiseaux granivores (164%).

Les moyens déployés pour la gestion phytosanitaire de la CLA ont permis obtenir les résultats suivants :

- 60 592 ha prospectés sur une prévision de 65 843 ha, soit 92% contre 47 843 ha en 2022 ;
- 18 194,5 ha infestés représentant 30% de prospection contre 5 622 ha en 2022, soit de 69% d'augmentation ;
- 12 635,5 ha traités sur un objectif de 19 753 ha soit 64%, ils répondent qu'à 56% des superficies infestées contre 3 166 ha en 2022.

Par ailleurs, la gestion phytosanitaire de jassides a connu aussi un traitement spécifique pendant cette campagne, elle se présente ainsi :

- 5 649 ha prospectés sur une prévision de 2 806 ha, soit 201% ;
- 3 369ha infestés représentant 60% de prospection ;
- 2 392,5 ha traités sur un objectif de 1 381ha, soit 173%.

Le traitement phytosanitaire pour le contrôle des infestations des jassides sur les cultures solanacées a été assuré en charge par des producteurs avec l'appui technique des agents de la PV.

Difficultés	Propositions de solutions
Insuffisance numérique de personnel technique	Étoffer les organigrammes du SRPV et du SPV en techniciens d'agriculture et/ou de protection des végétaux
Insuffisance de budget alloué au SRPV	Augmenter les ressources financières affectées aux missions et aux fournitures courantes du SRPV
Insuffisance des produits et des équipements de traitement phytosanitaire	Doter SRPV en moyen adéquat pour atteindre des objectifs phytosanitaires de la campagne
Lourdeur et complexité du circuit administratif et budgétaire pour mobiliser le fonds alloué au service	Appliquer le mode budget/programme
Insuffisances logistiques	Doter le SRPV des équipements, matériels et outils pour ses missions de surveillance et de lutte contre les ravageurs des cultures et des stocks
Insuffisances d'intrants et de moyens d'interventions	Reconstituer les stocks d'intrants et renforcer les moyens d'interventions phytosanitaires du SRPV
Insuffisances de formations courantes/recyclages des Agents	Programmer et réaliser des séances de formations sur les notions de protection des végétaux à l'intention des agents

OS 3.2.2 : Accroître la contribution de l'élevage à la croissance et à la réduction de la pauvreté

Au cours de l'année 2023, les activités dans ce domaine se sont déroulées comme suit :

- Financement de 180 AGR au profil des femmes et jeunes dans le cadre des activités d'élevage,
- Formation des membres des comités de gestion des marchés à bétail de Kouoro barrage et de Nièna,
- Renforcement de capacité des 180 femmes et jeunes retenus pour le financement des AGR,
- Formation de 40 femmes bénéficiaires d'AGR sur la gestion administrative et financière simplifiée,
- Formation des agents de l'élevage (58 agents) sur l'outil de collecte des données (kobocollect) liées aux conflits dans le cadre de la mobilité des animaux ;
- Formation de 03 agents DRPIA et 19 producteurs sur les techniques de fauche et de conservation de fourrages naturels ;
- Remise de lots d'animaux de production laitière à 100 bénéficiaires des communes de Denderso, Nongô Chouala, Finkolo AC et de Kaboïla. Chaque lot est constitué de 04 vaches et un taureau ;
- Remise de lots d'animaux d'embouche à 20 bénéficiaires des communes de Denderso, Nongô Chouala, Finkolo AC et de Kaboïla. Chaque lot est constitué de 04 têtes de bœufs d'embouche ;
- Remise de lots d'animaux d'embouche et de tourteau à 20 bénéficiaires des communes de Denderso, Nongô Chouala, Finkolo AC et de Kaboïla. Chaque lot est constitué de 05 têtes de bœufs d'embouche et 01 tonne de tourteau ;
- Remise de 03 véhicules de transport de lait aux centres de collecte de lait de Koutiala, Deh et Sikasso ;
- Répartition de l'aliment bétail issu de la trituration des 10% de graine de coton de la campagne 2022, au niveau de la région de Sikasso se présente comme suit :

Quantité totale : 3072 tonnes

- Cotonculteurs 30%= 921,6tonnes
- Emboucheurs 40%=1228,8tonnes
- Producteurs lait 30%= 921,6tonnes

Cette opération a pris fin le 31 juillet 2023. A noter que sur les 3072 tonnes, seuls 1571,6 tonnes ont pu être livrés par le fournisseur, soit un taux de réalisation de 51,15% :

Subvention des intrants de la campagne agricole

- Distribution de 3660 kg de semences fourragères à certains agropasteurs de Sikasso et de Kadiolo,
- Remise d'unités de reproduction de caprins à 13 bénéficiaires par village (01 mâle et 02 femelles par bénéficiaire) dans 42 villages des communes de Sikasso et Kaboïla, ce qui fait un total de 1638 caprins dont 546 mâles et 1092 femelles ;
- Remise d'unités de reproduction de caprins à 195 bénéficiaires (01 mâle et 02 femelles par bénéficiaire) de 09 villages des communes de Kléla et N'Gourala ;
- Remise de 585 sacs de tourteau dont 03 sacs par bénéficiaire ;
- Remise de 195 pierres à lécher dont 01 par bénéficiaire ;
- Remise de 18 unités de reproduction de chèvres (01 mâle et 01 femelle) à 18 femmes de 03 villages dans le cadre de l'autonomisation des femmes dont 04 unités pour le village de Deh, 06 pour Denderso et 08 pour Kadiolo.

La campagne de vaccination du cheptel s'est déroulée avec l'appui de 15 Vétérinaires Titulaires du Mandat Sanitaire et les agents de l'Etat opérant dans les localités non couvertes par le mandat sanitaire.

Pour toutes espèces confondues, à la date du 31 Décembre 2023, 1 664 622 têtes ont été vaccinées sur une prévision de 1 897 100 têtes soit une réalisation de 87,75 contre 86,88 % pour la campagne précédente soit une augmentation de 0,87%.

Les activités de santé publique vétérinaire se résument aux activités de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale destinées à la consommation humaine et animale.

Au cours de l'année 2023, 16 760 bovins, 15 847 ovins, 26 063 caprins ont été abattus pour une production totale de viande de 2 619 846 Kg.

Le potentiel lait est estimé à 69 272 400 litres, soit 42 362 670 litres de lait de vaches, 12 031 920 litres pour les brebis et 14 877 810 litres pour les chèvres. Quant à la quantité totale de lait local cru collectée (centres de collectes), elle est estimée à 663 737 litres de lait de vaches.

Il faut noter l'existence d'un certain nombre de centres de collecte et des mini unités de transformation du lait cru local en lait frais pasteurisé, en yaourt ou en lait caillé. La quantité de lait transformé est de 597 363,3 litres.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Abattage d'animaux en T	DRPIA	Janv-dec	3468,1
Embouche bovine	DRPIA	Janv-dec	5579
Embouche ovine	DRPIA	Janv-dec	1738
Exportation contrôlée des bovins	DRPIA	Janv-dec	RAS
Exportation contrôlée des ovins	DRPIA	Janv-dec	RAS
Production des cuirs et peaux en Tonne	DRPIA	Janv-dec	127,030
Production des peaux en Tonne			74,281
Exportation contrôlée des cuirs et peaux en Tonne	DRPIA	Janv-dec	RAS
Collecte contrôlée de lait cru en Litre	DRPIA	Janv-dec	860 160
Effectifs pondeuse	DRPIA	Janv-dec	158700
Nombre d'œuf	DRPIA	Janv-dec	31 740 000
Effectifs chair	DRPIA	Janv-dec	89 026
Miel en Litre	DRPIA	Janv-dec	40 100
Nombre de têtes vaccinées toutes espèces confondues	DRSV	Annuelle	1 284 811
Nombre d'abattoirs et aires d'abattage	DRSV	Annuelle	25

Les difficultés du sous-secteur sont entre autres :

- ✓ l'abattage clandestin ;
- ✓ l'occupation des espaces pastoraux ;
- ✓ l'insuffisance de ressources (humaine, matériel, financière, logistique) ;
- ✓ le mauvais état et l'insuffisance des infrastructures de production et de transformation ;
- ✓ la mauvaise organisation des acteurs de la filière ;
- ✓ l'insuffisance notoire du personnel d'encadrement public ;
- ✓ l'automédication par les éleveurs ;
- ✓ l'instabilité du personnel d'appui du secteur privé.

En termes de solutions, les actions suivantes s'avèrent nécessaire :

- ✓ Le renforcement de l'effectif du personnel,
- ✓ L'allocation de primes et indemnités de risques aux agents chargés du contrôle
- ✓ La formation et le recyclage du personnel des services vétérinaires.

OS 3.2.3 : Accroître la contribution de la pêche à la croissance et à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

En matière de pêche, la Région de Sikasso dispose de nombreuses potentialités en matière de production de poisson dans le domaine de la Pêche et de l'aquaculture. La filière aquacole est l'une des filières porteuses de la région qui commence se mettre en place et se développer grâce à un certain nombre de partenaires et de privés évoluant dans la région.

En 2023, les captures de poissons (sur les bras de fleuve, mares et barrages) sont jugées moyennes dans l'ensemble. Pour la région de Sikasso la production halieutique est légèrement inférieure à celle de l'année dernière 51T 868 contre 53T 826 en 2022.

Les productions aquacoles sont supérieures à celles de l'année dernière, 29T 159 contre 10T 807 en 2022. La quantité de poissons importés cette année est supérieure à celle de 2022, 628T 500 contre 621T 100.

Tableau des Statistique des quantités de poissons débarquées en tonne (production locale) : à la date du 30 Novembre 2023

Nature des Produits	TOTAL en tonnes
Poissons frais	1187,737
Poissons fumés	1429,251
Poissons séchés	288,595
Poissons brûlés	0
Totaux	2905,583
Total convertit en frais	6633,308

Source : DRP Sikasso

Les difficultés du secteur se résument comme suit :

- ✓ l'insécurité résiduelle dans la Région de Sikasso (Kignan, Tella, Danderesso, Klela, Yorosso,...) ;
- ✓ le retard dans la mise en place de la subvention des intrants et des équipements (décision des prix repères des intrants 2023 qui a apparue seulement en juin 2023 et la délivrance des cautions techniques qui a commencé seulement en septembre 2023) ;
- ✓ les méfaits du changement climatique ;
- ✓ l'insuffisance des moyens matériels et financiers pour un développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
- ✓ la difficulté d'approvisionnement en aliments et le coût élevé des alevins ;
- ✓ le manque de technicité sur l'utilisation de bac hors sol par les acteurs de la pêche ;
- ✓ le cout élevé des investissements pour l'obtention des cages flottantes ;
- ✓ l'insuffisance des aménagements pour la production de poisson

Pour pallier ces difficultés, l'accent doit être mis sur :

- ✚ l'aménagement des mares pour la pisciculture ;
- ✚ l'appui aux mareyeuses par la mise en place d'une chaîne de froid, la transformation (fumage, séchage) ;
- ✚ la construction des marchés à poisson dans certaines localités de la région.
- ✚ La formation des nouveaux agents qui arrivent à la pêche ;
- ✚ La vulgarisation des bacs hors sol.
- ✚ Le surcreusement des mares.
- ✚ La construction des barrages piscicoles.
- ✚ L'appui aux pisciculteurs privés en vue d'améliorer les productions piscicoles dans la région de Sikasso.

OS 3.2.4 : Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

La situation alimentaire est normale dans la région. Elle se caractérise par la stabilité de l'offre en céréales sèches sur les principaux marchés. Les disponibilités physiques sont importantes à moyennes, suffisantes pour satisfaire la demande solvable.

Les termes de l'échange chèvre/céréale sont partout défavorables aux éleveurs sur tous les marchés des chefs-lieux de cercles.

La mise à jour des résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) effectuée en mars 2024 sur la situation alimentaire et nutritionnelle a identifié dans la région de Sikasso, une population de 92 531 personnes en phase 2 (sous pression) soit un taux de (7,98%) et celle en insécurité alimentaire est de 11 585 individus soit un taux de (1%) en situation courante (Mars-Mai 2024) sur une population totale de 1 158 509 individus dans la Région.

En situation projetée (Juin-Août 2024) la population sous stress serait de 131 048 individus (11,31%) et celle en insécurité alimentaire (phase 3) serait de 27 007 individus (2,33%) sur une population totale de 1 158 509 personnes (source SAP).

Objectif global 3.3. Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois

OS 3.3.1: Diversifier et intégrer la production minière à l'économie comme un facteur de développement durable

Dans le domaine des mines, malgré la situation du pays, les sociétés minières ont continué l'exploitation mais avec beaucoup de difficultés.

Les mines (SOMIFI/SOMISY ; Nampala ; Morila et Komana) du Mali Sud qui tiennent leurs réunions du développement communautaire ont continué leurs actions dans les différents secteurs prioritaires pour améliorer le bien-être des populations riveraines et assurer le développement durable.

Après l'équipement de certains services des Ministères en charge de l'Environnement e des Mines en matériels de contrôle et de suivi environnemental par le Projet de Gouvernance pour le Secteur Minier (PGSM) en 2022, des agents de ces différentes structures ont bénéficié de formations initiales pour l'utilisation dudit matériel en 2023.

Ces agents ont également bénéficié de missions conjointes pour l'utilisation pratique de ce matériel dans les mines industrielles des régions Bougouni et Sikasso financées par le PGSM.

Ces différentes missions conjointes ont permis de renforcer de façon remarquable la capacité des agents étatique chargés du contrôle, du suivi environnemental et social.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Valeur 2023
Nombre de sociétés minières en exploitation (régions de Bougouni 3 et Sikasso 3)	DNGM	-	6
Production d'or des sociétés minières en exploitation en Kg	DNGM	Annuelle	14 414,211

Au cours de l'année 2023, le secteur a été confronté aux difficultés suivantes :

- l'inexistence de services subrégionaux ;
- l'insuffisance de ressources humaines conformément au cadre organique ;
- le non-respect des textes en vigueur par rapport à l'organisation de l'orpaillage ;
- l'envahissement des périmètres des sociétés minières et parfois saccage de leurs biens et équipements ;
- l'insuffisance de couloirs d'exploitation artisanale ;
- l'insuffisance du budget de fonctionnement et de moyens logistiques ;
- l'inexistence de ligne de budget pour le contrôle, le suivi, minier, environnemental et social.

En termes de Solutions proposées :

- ✓ l'opérationnalisation des services subrégionaux ;
- ✓ la dotation de la Direction en ressources humaines conformément au cadre organique;
- ✓ l'application des textes en matière de gestion de l'orpaillage ;
- ✓ la sécurisation des périmètres miniers, des biens et équipements des sociétés minières ;
- ✓ la création de couloirs d'exploitation artisanale ;
- ✓ l'augmentation du budget de fonctionnement et la dotation en matériels logistiques ;
- ✓ la création de ligne de budget pour le contrôle, le suivi, minier, environnemental et social.

OS 3.3.2 : Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur

Pendant l'année 2023, la DRI a effectué une mission avec l'équipe de la DNI auprès des projets industriels dont l'objectif était de s'assurer de la bonne évolution des projets et entreprises industrielles du Mali. Au total deux (02) projets ont été visités à savoir le projet de l'unité de transformation de mangues séchées sise à KABOILA et le projet d'aliment bétail et volaille de la Société KénéDougou industrie (SKI).

Elle a également mené des visites d'entreprises qui ont concerné cinq (05) entreprises à savoir :

- l'unité de production de Bidons et fabrique de savon de l'HUICOSI ;
- l'unité de production de sacs en Polypropylène de Mr Aboubacar Bagayogo (BB) ;
- Société Sikassoise de Transformation des Métaux (SSTM) ou STILL-Afrique ;
- Sud-Agri s.a ;

Aussi dans le cadre de l'appui aux unités de transformation dans le cadre du Programme d'appui à la Compétitivité en Afrique (PACAO), la DRI a organisé des ateliers de formations aux quels des unités de transformation agroalimentaires (mangues, karité et Huile cotonnière) ont participé dans le sens des démarches administratives pour l'obtention de l'agrément ,des techniques de transformation, de bonnes

pratiques de fabrication et hygiéniques(BPF ET BPH) et de l'autorisation de mise sur le marché (AMM).

Le sous-secteur de l'industrie emploie 4,3% de la population active de la région selon l'EMOP 2022,

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations 2023
Nombre d'entreprises industrielles et unités de transformation suivies (05)	DRI	Annuelle	05
Nombre de Projets industriels suivis et réalisés (02)		Annuelle	02
Nombre des unités de transformation sensibilisées (35)	DRI	2è Trimestre	35
Nombre des unités de transformation formées (65)	DRI	3è et 4è Trimestre	65

Les contraintes suivantes se posent au développement du secteur. Il s'agit de :

- ✓ l'insuffisance de matières premières ;
- ✓ les coupures d'électricité ;
- ✓ l'absence d'infrastructures de base (zones industrielles) aménagées ;
- ✓ les coûts élevés et l'insuffisance quantitative et qualitative des facteurs de production (eau, électricité téléphone) ;
- ✓ l'accès difficile au financement ;
- ✓ la vétusté des matériels et équipements de production ;
- ✓ l'insuffisance de ressources humaines qualifiées ;
- ✓ l'absence de technologies de transformation adaptées ;
- ✓ l'insuffisance du personnel d'encadrement.

Au regard des difficultés notées ci-dessus, pour améliorer l'efficacité de l'exécution de ses activités des entreprises et projets industriels de la Région, les propositions de solutions sont les suivantes :

- ✓ augmenter la quantité de matières premières ;
- ✓ Sensibiliser sur la diversification des matières premières oléagineuses par l'Etat 'Sésame, Soja, Tournesol ;
- ✓ résoudre le problème d'électricité ;
- ✓ aménager une nouvelle zone industrielle dans la région ;
- ✓ réduire le coût d'électricité et d'eau ;
- ✓ faciliter l'accès au crédit au niveau des Banques et microfinances ;
- ✓ acheter des nouveaux équipements de production ;
- ✓ former les ressources humaines qualifiées ;
- ✓ chercher les nouvelles technologies adaptées ;
- ✓ étoffer le personnel d'encadrement.

OS 3.3.3 : Développer les autres secteurs porteurs de croissance

En matière de commerce, concurrence et consommation, les principales activités menées en 2023 sont articulées autour des points suivants :

- ❖ le suivi du niveau des prix et stocks des produits de première nécessité sur les marchés ;
- ❖ la délivrance des titres du commerce extérieur ;
- ❖ les missions de contrôle de qualité, de lutte contre la fraude et les investigations économiques ;
- ❖ le suivi permanent des prix indicatifs plafonds fixés par le Gouvernement.

Tableau évolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations 2023
Nombre de note hebdomadaires élaborés	Division Commerce Intérieur	Hebdomadaire	52
Taux de réalisation des activités relatives à l'émission des titres du commerce extérieur	Division Commerce Extérieur	Quotidien (Intention d'Importation)	276
	Division Commerce Extérieur	Quotidien (Intention d'Exportation)	70
Contrôle qualité	Division Contrôle et Réglementation	Quotidienne	30
Fraude	Division Contrôle et Réglementation	Quotidienne	33
Investigation	Division Contrôle et Réglementation	Annuelle	125

Les difficultés rencontrées sont principalement d'ordre opérationnel. Il s'agit plus précisément de :

- insuffisance de matériels logistiques et des moyens financiers ;
- rétention d'information concernant la collecte des prix et des stocks

En termes de solution, les actions suivantes sont à envisager :

- assainir le marché contre les produits impropres à la consommation ;
- faire respecter les mesures gouvernementales relatives aux prix des denrées de première nécessité ;
- former et sensibiliser les usagers ;
- doter le service en matériels logistiques et en moyens financiers ;
- sensibiliser les opérateurs économiques à fournir des données.

Dans le domaine de l'artisanat, les activités réalisées ont concerné :

- ❖ la visite de travail et de collecte de données au niveau des artisans ;
- ❖ la Foire Annuelle sur les Produits WASH et de Nutrition du Secteur Privé Communal Sikasso ;
- ❖ la participation à la troisième édition du Festival de Brassage Culturel Artistique de Koutiala (FECAK) ;
- ❖ la participation à la quatrième édition du festival N'BGANI à Kadiolo ;
- ❖ la participation à la 4ème édition du festival nangnerki ;
- ❖ la participation à la 5ème édition du Festival N'BGANI de Nakomo ;
- ❖ la foire annuelle locale sur les produits WASH et de nutrition du secteur privé communal ;
- ❖ le Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA).

Les difficultés à ce niveau ont pour nom :

- ✚ la rareté des marchés ;
- ✚ le problème de magasins de stockage ;
- ✚ l'insuffisance des matières premières de filature ;
- ✚ l'absence de machine de collage des sachets d'emballage ;
- ✚ -Panneaux électriques et frigos ;
- ✚ le difficile accès au crédit bancaire.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Nombre de manifestations artisanales (foires, salons, semaines etc.) organisées	DR Artisanat	An	05
Nombre d'artisans Encadrés	DR Artisanat	An	630
Nombre d'artisans ayant participé aux manifestations	DR Artisanat	An	1605
Recettes en milliers de FCFA	DR Artisanat	An	47 000
Recettes en F CFA	DR	An	485 499 030

Le développement du tourisme en 2023 a été réalisé à travers, l'instruction de dix (10) dossiers de demande d'agrément et d'exploitation, des missions conjointes de prospection de sites touristiques et de manifestations folkloriques avec l'Agence de Promotion Touristique du Mali (APTM) et les réceptifs dans les localités suivantes : Sikasso, Koutiala, Kadiolo et Bougouni Yanfolila et Kolondiéba ; la participation à de nombreux festivals et autres événements culturels qui se sont tenus dans la région en 2023 et la poursuites de la formation continue du personnel de certains établissements d'hébergement et de restauration dans la localité de Kadiolo.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Valeur 2023
Nombre d'établissement d'hébergement	DRTH-Sik	72
Nombre de sites touristiques		75
Nombre d'arrivées		5759
Nombre de Nuitées		6897

Les difficultés auxquelles le secteur est confronté sont entre autres :

- l'insuffisance de ressources financières et d'équipements allouées à la Direction Régionale ;
- l'absence de véhicule de service ;
- l'insuffisance de ressources humaines en quantité et en qualité ;
- la faible diversification de l'offre touristique (tourisme interne, écotourisme) ;
- l'insuffisance de supports de promotion des sites et centre d'intérêt touristiques ;
- l'insuffisance de moyen pour la collecte des données statistiques ;
- l'insuffisance d'aménagement et de valorisation des sites et monuments touristiques ;
- l'inexistence d'un Schéma Régional d'Aménagement Touristique et Hôtelier (SRATHO) ;
- l'insuffisance des structures de formation appropriée dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie ;
- la faible implication des collectivités territoriales dans le secteur du tourisme ;
- la faible implication de la population dans la protection et la valorisation des sites et centre d'intérêt touristiques ;
- l'insuffisance de projets structurants dans le domaine du tourisme ;

- le coût élevé de l'électricité et de l'eau pour les établissements de tourisme ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités du personnel des établissements de tourisme.

Les solutions pour pallier les difficultés citées haut se résument comme suit :

- ✓ allouer à la Direction Régionale des ressources financières et d'équipements suffisantes ;
- ✓ doter la Direction Régionale en véhicule de service en personnel qualifié ;
- ✓ diversifier l'offre touristique (tourisme interne, écotourisme) ;
- ✓ élaborer des supports de promotion des sites et centres d'intérêt touristiques ;
- ✓ mettre les moyens nécessaires pour la collecte des données statistiques ;
- ✓ aménager et valoriser les sites et monuments touristiques ;
- ✓ élaborer un Schéma Régional d'Aménagement Touristique et Hôtelier (SRATHO) ;
- ✓ créer des structures de formation appropriée dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie ;
- ✓ faciliter l'accès aux crédits pour les investissements touristiques ;
- ✓ créer des projets structurants dans le domaine du tourisme ;
- ✓ mettre en place un régime spécial en matière de l'électricité et de l'eau au profit des établissements de tourisme ;
- ✓ faire des sessions de renforcement de capacité du personnel des établissements de tourisme.

Objectif global 3.4. Promouvoir les valeurs et infrastructures culturelles favorables à la création de richesse

OS 3.4.1 : Concevoir, mettre en place et opérationnaliser le référentiel africain de la gouvernance culturelle (ou baromètre de performance culturelle)

OS 3.4.2 : Concevoir et vulgariser la charte nationale du vivre ensemble, de la culture de la paix et de la cohésion social

OS 3.4.3 : Stimuler les marchés intérieurs et extérieurs de la culture pour faire de la consommation des produits et services culturels une source d'emplois et de revenus durables

OS 3.4.4 : Développer les infrastructures susceptibles d'accroître l'attractivité de l'offre des biens et des services de consommation culturelle

Dans le domaine de la culture, l'année a été marquée par les activités suivantes :

Au titre des actions culturelles :

- La participation à la Biennale Artistique et Culturelle Mopti 2023 avec comme thème générique proposé **le Mali : « une histoire commune, une seule nation un même destin »** ;
- La participation à plusieurs festivals et expressions culturelles de différentes communautés (le Festival International de Sikasso, le Festival Nangnerki, le Festival Gbanni, le Festival Mamelon, le Festival Sportif Culturel Artistique et Touristique de Woroni, le Festival Senoufo de Gouéné, le Festival des musiques et Arts : l'espace Sikasso – Korhogo – Bobo Dioulasso (FEMAR / ESKABO), le festival Culturel de Finkolo, le Festival Théâtre des Réalités, le Festival SENTE de Nièna, le Festival Interculturel du KénéDougou.

Au titre du domaine du patrimoine culturel, les réalisations ont concerné :

La célébration de la journée du 11 novembre 2023 ; la Fête Traditionnelle : (le Pori de Doumanaba) et la visite des sites et monuments.

Tableau des indicateurs

Intitulé de L'Indicateur	Source	Périodicité	Réalisations 2023
Nbre de salles de spectacles	DR Culture	Annuelle	02
Nbre de musées	DR Culture	Annuelle	02
Nbre de bibliothèques de lecture publique	DR Culture	Annuelle	01
Nbre de centres de lecture et d'animations culturelles	DR Culture	Annuelle	02
Nbre de biens culturels matériels Inventoriés	DR Culture	Annuelle	36
Nbre de Manifestations artistiques et culturelles	DR Culture	Annuelle	15
Nbre de biens inscrits sur la liste représentative du PCI de l'humanité (UNESCO) nécessitant une sauvegarde urgente	DR Culture	Annuelle	03
Nbre de monuments modernes	DR Culture	Annuelle	14
Nbre de biens culturels matériels Classés dans le Patrimoine National	DR Culture	Annuelle	03

Les difficultés auxquelles le secteur est confronté se résument à :

- l'insuffisance de personnel qualifié ;
- l'insuffisance notoire du crédit de fonctionnement ;
- la non-vulgarisation de la loi N-2022-034 du 28 juillet 2022 fixant le régime de la protection et de la promotion du patrimoine culturel national ;

Pour les solutions, l'accent doit être mis sur les éléments suivants :

- ✓ Doter le service en mobiliers de bureau ;
- ✓ Revoir le crédit de fonctionnement du service à la hausse,
- ✓ Doter le service en personnel qualifié.

Objectif global 3.5. Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production

OS 3.5.1 : Développer et améliorer l'efficacité des infrastructures de transport

Dans le domaine des Transports, les activités phares au cours de l'année 2023, ont concerné :

- ✓ le traite de 2449 dossiers de cartes grises ;
- ✓ le traitement de 1998 dossiers de cartes transport ;
- ✓ l'établissement de 2588 procès-verbaux de constatations ;
- ✓ la signalisation de 34 cas d'accidents de la route ;
- ✓ la réception de 34 véhicules usagés ;
- ✓ la réception de 118 véhicules à titre isolé ;
- ✓ la réalisation de visite technique pour 9258 véhicules par Mali technique Système ;
- ✓ l'instruction de 4166 dossiers de permis ;
- ✓ la réalisation de recettes de l'ordre de Soixante-neuf Millions quatre Cent quatre-vingt-trois mille Cinq Cents Francs CFA (68.468.500 FCFA).

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Recettes perçues dans la production des documents (en FCFA)	DRTTF	Annuelle	68.468.500

En ce qui concerne les routes, dans le programme annuel d'entretien courant des routes exercice 2023, le tableau suivant fait le point de la situation des travaux d'entretien courant 2023

Intitulé de la réalisation	Références du Marchés	Montant en FCFA	Sources de Financement
Lot 8 (SR de Kadiolo et Sikasso) : RN7 : RB. Pont Bagoé-Sikasso/Sikasso-Loulouni/Loulouni-Zégoua ; RN11 : RB. RN11-Sikasso-Kouoro barrage ; RN10 : RB. RN10-Sikasso-Hérémakon	Marché N° : T1-ER1I-0123-0008/2023/AGEROUTE/MTI	1 133 862 000 CFA TTC	Fonds d'entretien Routier (Autorité Routière)
	Contrat N°: S1-ER1I-0123-0008/2023/AGEROUTE/MTI	29 040 000 CFA TTC	Fonds d'entretien Routier (Autorité Routière)

Dans le cadre de l'appui-conseil aux collectivités territoriales, la Direction Régionale des Routes de Sikasso ont mené plusieurs activités dont on peut citer entre autres la participation au suivi et la supervision des travaux sous maîtrise d'ouvrage du conseil régional de Sikasso

Intitulé	Marchés /Contrat	Montant en F CFA TTC	Entreprise/Bureau de Contrôle	Délais d'exécution	Date de démarrage
Travaux d'entretien des routes régionales, communales et locales dans la région de Sikasso. Lot 01 : RN11_Kouoro-Village/RC _ N'Pédougou-Nangola	Marché N° N°T1-ER61-0203-0101/2023/AGEROUTE/MTI	<u>Montant :</u> 48 011 000	Entreprise Moussa DIALLO	90 jours	En attente de la remise de site
Travaux d'entretien des routes régionales, communales et locales dans la région de Sikasso. Lot 02 : RC-Dogoni (M'Péla-Ouakoro)	Marché N° N°T1-ER61-0203-0102/2023/AGEROUTE/MTI	<u>Montant :</u> 27 715 000 TTC FCFA	Entreprise Niassene BTP-SARL	90 jours	En attente de la remise de site
Travaux d'entretien des routes régionales, communales et locales dans la région de Sikasso. Lot 03 – RC : Loulouni – Soroblé	Marché N° N°T1-ER61-0203-0103/2023/AGEROUTE/MTI	<u>Montant :</u> 36 163 200 TTC FCFA	Diaby Services BTP	90 jours	En attente de la remise de site
Travaux d'entretien des routes régionales, communales et locales dans la région de Sikasso. Lot 04 : RC : Kambo – Lofiné – Dièou – Fourou	La Direction n'a pas reçu le marché	-	-	-	En attente de la remise de site

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Route bitumée en km	DRR	Annuelle	1480,5
Route en terre aménagée en km	DRR	Annuelle	5957

Depuis 2018, le réseau routier de la région n'a pas connu un grand changement.

Les difficultés rencontrées au cours l'année 2023 se résument à :

- Démarrage des travaux en début d'hivernage ;
- Difficultés rencontrées par les entreprises dans l'exécution correcte de certaines tâches en saison de pluie notamment les reconstructions d'ouvrage d'art et de chaussée, les enduits superficiels, les points à temps latérite et le rechargement partiel ;
- Parc auto vieillissant ;
- Non transmission à la DRR des documents contractuels (marché et contrat) ;
- Insuffisance de personnel ;
- Modicité des frais de suivi et de supervision des travaux d'entretien courant ;
- Insécurité sur certains axes routiers.

En termes de solutions, les actions suivantes sont à envisager :

- ✓ Réhabiliter progressivement les routes nationales RN7, RN10 et RN11 pour réduire le cout de l'entretien courant et améliorer le temps de trafic et les échanges commerciaux ;
- ✓ Prévoir un budget pour la prise en compte des dégâts d'hivernage causés par les fortes pluies enregistrées dans la région ;
- ✓ Affecter des agents à la Direction et les subdivisions ;
- ✓ Doter les nouvelles créations de subdivision en matériels informatiques et en mobilier ;
- ✓ Doter la Direction et les subdivisions de véhicules tout terrain ;
- ✓ Revoir les frais de suivi du réseau routier et de supervision des travaux jugés insuffisants et les mettre à la disposition des structures à temps ;
- ✓ Accélérer le processus d'immatriculation et d'affectation de toutes les superficies abritant les bases vie dans la région ;
- ✓ Relire le décret portant classement des routes ;
- ✓ Sécuriser les axes routiers dans les zones d'insécurité ;
- ✓ Démarrer les travaux d'entretien courant des routes avant la période hivernale ;
- ✓ Poursuivre le cadre de concertation DGR- DRR.

OS 3.5.2 : Répondre aux besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût

Pour satisfaire cet objectif spécifique, les travaux suivants ont été réalisés à savoir :

- ❖ la finalisation des travaux et la mise sous tension de la ligne d'interconnexion de 225kv double terre Sikasso-Bougouni ;
- ❖ les travaux de la ligne moyenne tension 15kv du départ Sikasso-Niena ;
- ❖ l'électrification de deux villages (Mandela et Ouahibera) dans le cadre du programme l'électrification rurale de l'AMADER.

Tableau des indicateurs

Electrification urbaine

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Longueur du réseau (en Km) BT	DRE	Annuelle	512.25
Longueur du réseau (en Km) MT	DRE	Annuelle	187.039
Nombre de postes	DRE	Annuelle	9

Electrification rurale

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Puissance installée en solaire photovoltaïque	DRE	Annuelle	50
Puissance de pointe	DRE	Annuelle	42
Energie totale reçue (produite)	DRE	Annuelle	14 922,6
Nombre d'abonnés BT	DRE	Annuelle	1353
Nombre d'abonnés MT	DRE	Annuelle	
Nombre de foyers	DRE	Annuelle	194

Pendant l'année 2023, la **Direction Régionale de l'Energie** a rencontré un certain nombre de difficultés parmi lesquelles on peut citer :

- ❖ le manque d'une base de données pour le traitement de certaines informations énergétiques ;
- ❖ l'insuffisance du budget de fonctionnement de la DRE ;
- ❖ le manque de personnel qualifié pour occuper certains postes selon l'organigramme ;
- ❖ les difficultés d'acquisition des compteurs ;
- ❖ le manque de moyens de déplacement pour relier les points les plus éloignés ;
- ❖ l'insuffisance des formations ;
- ❖ le retard dans le processus d'indemnisation des personnes affectées par l'interconnexion ;
- ❖ la faible promotion des énergies renouvelables.

Solutions proposées

Au regard des difficultés ci-dessus évoquée, les solutions suivantes sont proposées :

- ✓ la dotation en moyens de transport adéquats pour le transport des agents sur les sites éloignés pour des enquêtes ou les collectes de données ;
- ✓ la construire du siège de la Direction Régionale de l'Energie ;
- ✓ la poursuite des formations continues pour les agents ;
- ✓ la mise à disposition par l'EDM-SA des données nécessaires ;
- ✓ la mise à disposition par les opérateurs évoluant dans le secteur de l'énergie des informations techniques nécessaires au traitement et à la conservation des données ;
- ✓ la dotation de la Direction Régionale en ressources humaines qualifiées et en nombre suffisant ;
- ✓ l'augmentation du budget de fonctionnement de la Direction Régionale de l'Energie Sikasso ;
- ✓ la promotion des énergies renouvelables ;
- ✓ l'accélération du processus d'indemnisation des personnes affectées par l'interconnexion.

OS 3.5.3 : Promouvoir l'économie numérique

OS 3.5.4 : Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière

Objectif global 3.6. Mettre en place et développer un partenariat et une stratégie de financement du développement

OS 3.6.1 : Renforcer la mobilisation de ressources internes et externes

OS 3.6.2 : Mettre en œuvre une stratégie efficace d'endettement public

IV. AXE STRATEGIQUE 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif global 4.1. Garantir un environnement sain

OS 4.1.1 : Promouvoir une gestion décentralisée et participative des ressources naturelles renouvelables

Les activités menées en 2023 ont concerné les reboisements, le domaine protégé, le domaine classé et l'information-sensibilisation-formation.

- ✚ Le reboisement d'une superficie 632,65 ha réalisés en 2023 pour une prévision de 813 ha ;
- ✚ La réalisation de 04 plans d'Aménagement et de Gestion des AP, des massifs forestiers classés et/ou protégés et de réserves de faune ;
- ✚ L'élaboration d'1 Plan d'Aménagement et de Gestion des Aires Protégées (AP), des massifs forestiers classés et/ou protégés et des réserves de faune contre 08 prévus en 2023 ;
- ✚ La production de 10.201.025 plants, récolte de noix de rônier/doum et boutures contre 1.272.600 plans prévus en 2023 ;
- ✚ La réalisation de 154 de missions de contrôle forestier et de suivi des activités contre 112 prévues en 2023 ;
- ✚ La réalisation de séances d'animation et d'émissions radio, TV, et film documentaire dans le cadre de la Communication pour le Changement de Comportement ;
- ✚ Recettes prévisionnelles CFA

En matière de recettes forestières, les recettes brutes totales perçues sont 514 371 650 **FCFA**, sur une prévision de **511 342 100 FCFA**.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations 2023
Superficies reboisées (en ha)	DREF	Annuelle	632,65
Superficie des forêts classées de la région (en ha)	DREF	Annuelle	102.866 ha 219 à 235 ca
Superficies des aires protégées (en ha)	DREF		Néant

Les contraintes rencontrées au cours de la réalisation des activités sont les suivantes :

- l'insuffisance du personnel d'encadrement ;
- l'insécurité grandissante qui empêche les agents d'assurer le contrôle au niveau des forêts classées devenues l'habitat des bandits armés ;
- les défrichements incontrôlés et les occupations humaines réduisant les surfaces du domaine classé ;
- l'orpaillage ;
- les feux tardifs empêchant la régénération naturelle de prospérer.

En termes de solutions, les actions suivantes sont à retenir :

- ✓ renforcer les capacités du service par le recrutement et la formation des agents ;
- ✓ organiser des missions de sensibilisation, d'information, d'éducation et de communication ;
- ✓ organiser permanemment des missions de contrôle forestier ;
- ✓ rehausser les crédits de fonctionnement alloués au service.

OS 4.1.2 : Favoriser l'utilisation des technologies innovantes respectueuses de l'environnement

Les résultats obtenus en 2023 ont porté sur :

- la réalisation de 2512 foyers réalisés sur une prévision de 550 ;
- la formation des communautés sur les bio-digesteurs et leur importance dans la protection de l'environnement ;
- la réalisation de 142 fosses composteurs contre une prévision de 300 ;
- la réalisation de 9770 ml de cordons pierreux contre 5200 prévus ;
- la réalisation de 8201 ml de diguette contre 1322 ml prévus.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Nbre de fosses composteurs	DREF	Annuelle	300
Cordons pierreux en ml	DREF	Annuelle	9770

OS 4.1.3 : Améliorer le cadre de vie des populations

Objectif global 4.2. Renforcer la résilience au changement climatique

OS 4.2.1 Renforcer les capacités de prévention et de gestion des risques et des catastrophes naturels ;

OS 4.2.2 : Améliorer la capacité d'adaptation des populations et la résilience des systèmes

V. AXE STRATEGIQUE 5 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Objectif global 5.1. Contribuer à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être de la population malienne en vue d'une accélération de la transition démographique

OS 5.1.1 : Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile

En 2023, les principales réalisations dans le cadre de la santé maternelle et infantile ont été :

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Taux CPNR1	DRS	Année	79%
Taux de CPNR4	DRS	Année	23.9%
Accouchement assisté	DRS	Année	71.32%
Accouchement assisté par un personnel qualifié	DRS	Année	46.06%
Taux de césarienne	DRS	Année	4.1%
Nombre de sites PTME	DRS	Année	277
Taux de prévalence malnutrition aigüe enfants de 0 à 5ans	DRS	Année	4.88%

Les difficultés sont entre autres :

- Vétusté des moyens logistiques (Ambulance, véhicule de supervision et motos pour la Stratégie avancée) ;
- Les cadres conceptuels de la référence évacuation ne sont plus à jour (arrivé à expiration depuis de 2022)
- Le faible taux de mobilisation des quotes-parts de la caisse de solidarité de la référence évacuation ;
- Insuffisance de personnels qualifiés dans certains districts ;
- Le recours tardif des femmes enceintes aux services de la CPN ;

Solutions proposées

- ✓ Doter la DRS en véhicules de supervision et les CSRéf en véhicule de supervision et motos pour la stratégie avancée ;
- ✓ Mobiliser les quotes-parts de la caisse de solidarité de la référence évacuation par les acteurs dans tous les districts sanitaires ;
- ✓ Renforcer la communication/sensibilisation des femmes enceintes sur l'importances de l'utilisation précoces des services de la CPN ;
- ✓ Faire le recrutement local de certains personnels (Médecin, Infirmier d'Etat, Sage-femme, IO) pour les formations sanitaires (Mairie, ASACO).

OS 5.1.2 : Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles et non-transmissibles, aux modes de vie et aux conditions de travail et renforcer la lutte contre le VIH –Sida

Les principales activités réalisées ont porté sur

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Couverture vaccinale en penta3	DRS	Année	103,03
Couverture VAR	DRS	Année	96,58
Couverture en MILD enfants de moins d'un an	DRS	Année	71.2
Couverture en MILD femmes enceintes	DRS	Année	69.8
Nombre de femmes testées	DRS	Année	86 753
Nombre de femmes séropositives	DRS	Année	196

Les difficultés rencontrées

- ❖ Vétusté des moyens logistiques (Ambulance, véhicule de supervision et moto pour faire la vaccination en Stratégie avancée) ;
- ❖ Insuffisance de personnels qualifiés dans certains districts sanitaires (Kignan, Niéna et Kadiolo) ;
- ❖ L'insuffisance de certains équipements de soins et de matériels de bureau ;
- ❖ Rupture de Moustiquaires Imprégnées Insecticide Longue Durée (MILD) dans certaines CSCom de la région au cours de l'année 2023 dans le cadre de la routine pour le PEV ;
- ❖ Faible taux de couverture du VAR dans certaines aires de santé.

OS 5.1.3 : Augmenter l'offre et l'utilisation de services et produits de santé de qualité fournis par des ressources humaines qualifiées et équitablement répartis sur l'ensemble du territoire

Objectif global 5.2. Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel

OS 5.2.1: Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants

Les activités réalisées dans le cadre de l'atteinte de cet objectif en 2023 s résumaient à :

- ❖ la participation à une (01) mission de suivi régional des formations par apprentissage des 140 jeunes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Filières Agro Pastorales (PAFA II) dans la région de Sikasso ;
- ❖ la participation à deux (02) missions de suivi régional des formations initiales qualifiantes 126 jeunes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Filières Agro Pastorales (PAFA II) dans la région de Sikasso ;
- ❖ la participation à la mission de suivi post formation de 212 jeunes formés en embouche et saponification dans le cadre du PENF ;
- ❖ l'organisation de la visite technique de deux (02) centres de formation professionnelle en vue de procéder à l'obtention de leur agrément d'ouverture ;
- ❖ le traitement de cinq (05) dossiers de demande de création des centres de formation professionnelle ;
- ❖ la collecte de 2393 emplois non formels créés dans les filières mangue, saponification, embouche, transformation agroalimentaire, aviculture, teinture, maraîchage, électricité photovoltaïque, mécanique des engins à deux roues ;
- ❖ l'organisation de la certification des apprentissages de 132 jeunes du dispositif de la formation par apprentissage rénové du PAFA2 ;
- ❖ le lancement de la semaine mondiale de l'argent édition 2023 au Conseil Régional de Sikasso en visio-conférence avec Bamako et Ségou ;
- ❖ la remise de permis de conduire à 40 jeunes de la région de Sikasso par le Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations en 2023
Nombre de jeunes formés dans le dispositif de la formation par apprentissage	DREFP-Sikasso	Annuelle	140
Nombre de jeunes formés dans le dispositif de formation modulaire (formation initiale qualifiante) par les projets/programmes	DREFP-Sikasso	Annuelle	126
Nombre de jeunes certifiés	DREFP-Sikasso	Annuelle	132
Nombre de jeunes ayant bénéficié de kits d'insertion	DREFP-Sikasso	Annuelle	
Nombre de jeunes ayant bénéficié le suivi post-formation	DREFP-Sikasso	Annuelle	212
Nombre de centres créés	DREFP-Sikasso	Annuelle	5
Nombre de centre ayant obtenu leur agrément d'ouverture	DREFP-Sikasso	Annuelle	4
Nombre d'emplois non formels créés collectés auprès des entreprises privées, des ONG et des projets/programmes	DREFP-Sikasso	Annuelle	2393
Nombre de jeunes ayant reçu le permis de conduire	DREFP-Sikasso	Annuelle	40

Les difficultés rencontrées ont été :

- ❖ l'absence d'une ligne budgétaire destinée aux activités planifiées par la DREFP ;
- ❖ l'insuffisance de moyens financiers mis à la disposition du service ;
- ❖ le Faible engagement des collectivités à soutenir des actions de la formation pour l'emploi ;
- ❖ le non-respect des engagements pris par certains partenaires financiers ;
- ❖ l'insécurité.

Comme **solutions** les éléments suivants sont à retenir :

- ✓ doter la Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de moyens nécessaires pour la réalisation de leurs activités ;
- ✓ renforcer la capacité des collectivités à pouvoir assurer convenablement la maîtrise d'ouvrage de la formation professionnelle pour l'emploi ;
- ✓ prévoir au niveau de chaque collectivité un fonds destiné à la formation et à l'insertion des jeunes.

OS 5.2.2 : Promouvoir un accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous

- Organisation d'un suivi sur la fonctionnalité des associations mères d'élèves pour l'accès et le maintien des filles à l'école dans les CAP de N'Kourala et Kléla ;
- Organisation d'une conférence pour la célébration de la journée Mondiale de l'Alphabétisations Nièna.

Tableau : Evolution des indicateurs du 1^{er} Cycle

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Valeur 2023
Taux Brut de Scolarisation TBS 1 ^{er} Cycle	Annuaire Statistique	2022 - 2023	75,74 %
Taux Brut de Scolarisation TBS 2 ^e Cycle	Annuaire Statistique	2022 - 2023	64,41 %
Taux Brut d'Admission 1 ^{er} Cycle :	Annuaire Statistique	2022 - 2023	29,81 %
Taux Brut d'Admission 2 ^e Cycle	Annuaire Statistique	2022 - 2023	28,55 %

OS 5.2.3 : Renforcer la qualité de la gestion du système éducatif et de ses ressources

- Organisation des cadres d'échanges entre les acteurs de l'Education (Communauté, CGS, collectivité, AE, et CAP) dans les communes ayant des écoles fermées pour d'insécurité, Dandersso Gongasso et Nongon Souala – (Septembre 2024) ;
- Suivi des enseignants formés aux modules de méthode Syllabique et à la réduction du taux redoublement (dans les CAP de Nièna et Kignan) sur financement de l'UNICEF ;
- Organisation d'un suivi des enseignants à la didactique des disciplines au CAP de N'Kourala ;
- Remplissage et le contrôle des fiches d'enquêtes du fondamental, du non formel, du préscolaire et de l'enseignement Secondaire (2023-2024) ;
- Organisation d'un cadre de concertation sur la problématique de la mobilité du personnel enseignant dans le cercle de Sikasso.

En termes de difficultés rencontrés, il faut noter entre autres

- ✓ la faible mobilisation des participants pour la rencontre d'échange en vue d'ouvrir les écoles fermées pour des raisons d'insécurité
- ✓ la lourdeur administrative pour la mobilisation des fonds du budget National ;
- ✓ l'insuffisance d'enseignants dans tous les CAP de l'AE.

Solutions proposées

- ✚ Recruter suffisamment d'enseignants ;
- ✚ Accélérer le processus de mobilisation des fonds ;
- ✚ Sécuriser les zones qui subissent la présence des groupes armés.

Objectif global 5.3 : Assurer l'accès universel aux services de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement à l'horizon 2030

OS 5.3.1 : Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, d'une population en croissance et d'une économie en développement

OS 5.3.2 : Satisfaire les besoins réels en assainissement tant en quantité qu'en qualité des populations par leur implication significative en veillant à l'équité inter et intra régionale

OS 5.3.3 : Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement

Dans le cadre de l'accès à l'eau potables, l'effort conjugué de l'Etat Malien et des Partenaires Techniques et Financiers évoluant dans le sous-secteur de l'eau a permis la réalisation de (58) nouveaux Equivalents Points d'Eau Modernes (EPEM) et la réhabilitation de six anciennes Pompe à Motricité Humaine (PMH) répartis comme suit :

- ❖ (09) Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) ;
- ❖ (04) Systèmes hydrauliques Villageoises Améliorés (SHVA) ;
- ❖ (13) Adduction d'Eau Sommaires (AES) avec (41) Bornes fontaines desservies ;
- ❖ (06) réhabilitation de d'ancienne PMH.

Le taux d'accès à l'eau potable est de 60,32% en 2023 pour la Région de Sikasso (suivant la nouvelle réorganisation administrative de la région de Sikasso) soit une progression de 0,9 point du taux d'accès par rapport à l'année 2022 qui était estimée 54,9% (sans les régions de Koutiala et Bougouni). Ce taux est estimé à 72,25% pour le cercle de Kadiolo et 73,43% pour le cercle de Sikasso.

En matière d'assainissement, les activités suivantes ont été réalisées :

- ❖ Vingt-quatre (24) sur une prévision de vingt-six (26) journées de sensibilisation porte à porte sur la gestion des eaux usées et excréta ;
- ❖ Sept (7) sur une prévision de neuf (9) journées de sensibilisation sur la bonne gestion des déchets et le nettoyage des canaux de drainage des eaux pluviales (caniveaux et collecteurs) ;
- ❖ Dix (10) sur une prévision de dix (10) journées de sensibilisation radiophonique sur la gestion des eaux usées et les déchets solides ;
- ❖ Douze (12) sur une prévision de quinze (15) journées de sensibilisation sur le ramassage des ordures ménagères ;
- ❖ ☐ Cinq (5) sur une prévision de cinq (5) journées de sensibilisation à la télévision ;

- ❖ Curage de quatre mille (4000) ml sur une prévision de (2500) ml de collecteur a été effectué surtout par l'Entreprise EGK ;
- ❖ Curage de quatorze mille (14000) ml sur une prévision de sept mille (7000) ml effectué par l'Entreprise EGK et les Mairies de Sikasso et Kadiolo afin de prévenir les inondations et les mauvaises odeurs ;
- ❖ 112 dalles SANPLAT produites et vendues par les opérateurs Wash-marketing de PSI-MALI dans le souci d'améliorer l'hygiène des latrines ;
- ❖ 897,15 Tonnes de déchets solides pesés et enfouis dans la décharge contrôlée de Sikasso ;
- ❖

D'autres activités ont également été menées par la Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances. Il s'agit de :

- ❖ la réception, l'analyse et la validation de six (6) projets soumis à l'étude d'impacts environnemental et social (EIES) ;
- ❖ la délivrance de 12 lettres d'approbation de notices d'impacts environnementale et sociale (NIES) ;
- ❖ la réception, l'analyse et la validation de deux (2) projets soumis à l'Audit Environnemental et social ;
- ❖ la célébration de la 24ème édition de la quinzaine de l'environnement.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations 2023
Nbre de villages déclenchés	DRACPN	2023	28
Nbre de villages certifiés	DRACPN	2023	29
Nbre de ml de Collecteurs réalisés	DRACPN	2023	0
Nbre de ml de caniveaux réalisés	DRACPN	2023	0
Qté de déchets solides produits (tonne)	DRACPN	2023	170 000
Qté de déchets évacués (tonne)	DRACPN	2023	102 000
% de ménages disposant de latrines améliorées	DRACPN		

Sur les 29 villages certifiés en 2023 par la DRACPN, neuf (09) ont été déclenchés en 2022 mais certifiés en 2023.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités du secteur sont entre autres :

- ✓ le coût élevé des enquêtes pour le renseignement de certains indicateurs ;
- ✓ la non-implication de la DRACPN dans la réalisation de la plupart des ouvrages de drainage des eaux pluviales (collecteurs et caniveaux) ;
- ✓ l'évacuation directe d'une partie des déchets vers les champs ;
- ✓ l'insuffisance de moyens logistiques et de ressources humaines ;
- ✓ l'insuffisance de renforcement de capacité des agents.

En termes de solutions

- ✚ Faire en sorte que les indicateurs d'assainissement nécessitant une enquête soient renseignés lors des enquêtes de la DRPSIAP ou de la santé (EDS par exemple) ;
- ✚ Doter la DRACPN en moyen logistiques et étoffer le personnel ;
- ✚ Mettre l'accent sur le renforcement des capacités des agents.

Objectif global 5.4. Créer les conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

OS 5.4.1 : Renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les activités socioéconomiques.

Les réalisations phares au titre de l'année 2023 ont concerné :

- ❖ la commémoration de la journée Internationale de la Femme 26ème Edition sous le thème : «08 Mars » aux niveaux régional et local Thème : soutien aux Forces Armées Maliennes (FAMa) » ;
- ❖ l'organisation de la célébration conjointe de la Journée Internationale de la Femme Rurale (JIFR) la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA) à N'Kourala, édition 2020 ;
- ❖ la formation de 80 femmes en saponification grâce à l'appui de l'UNFPA ;
- ❖ la réalisation de 275 médiations familiales ;
- ❖ l'organisation de 2 sessions d'information et de sensibilisation à l'endroit de 30 leaders de femmes et 30 leaders de jeunes sur les Violences Basées sur le Genre et COVID-19 dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles dans la région de Sikasso grâce à l'appui financier de l'UNFA ;
- ❖ sensibilisées sur le mariage d'enfant, le travail des enfants, les MGF/E, la mendicité ;
- ❖ le renforcement des capacités sur les normes et pratiques culturelles sociales liées au genre pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ODD 5.c), résultats atteints : 104 hommes et 25 jeunes garçons sont formés sur les normes et pratiques culturelles sociales liées au genre par l'ONG CAEB en collaboration avec le SLPFEF de Kolondieba ;
- ❖ la formation de 662 femmes sur autonomisation sur le plan économique, un meilleur accès et un meilleur contrôle des ressources et opportunités économiques (ODD 1.4, pour les femmes l'ONG CAEB en collaboration avec le SLPFEF de Kolondieba ;
- ❖ la formation de 40 membres des comités d'éveil et d'alerte des quartiers de Sikasso sur les Violences basées sur le Genre grâce à l'appui financier du Conseil de Cercle de Sikasso.

Les principales difficultés rencontrées sont :

- ❖ l'insuffisance de financement pour la réalisation des activités planifiées ;
- ❖ l'insuffisance des ressources humaines au niveau des SLPFEF et Maison de la Femme, de l'Enfant et de la famille de Sikasso ;
- ❖ l'insuffisance dans le renforcement des capacités du personnel ;
- ❖ l'état défectueux de locaux de la Direction ;

Les solutions proposées :

- ✓ financer les Plans opérationnels de la DRPFEF et services déconcentrés ;
- ✓ doter les services en moyens humains qualifiés ;
- ✓ renforcer les capacités du personnel de la Direction ;
- ✓ construire de nouveaux bureaux pour la Direction.

OS 5.4.2 : Assurer à l'enfant, à la femme et à la famille la pleine jouissance de leurs droits

Par rapport à cet objectif, les réalisations ont porté sur :

- la Célébration du 20 Novembre (journée internationale des droits de l'enfant) ;
- la Célébration du 16 Juin (journée de l'enfant Africain) ;
- la Célébration de la Journée Internationale de lutte contre les pires formes de travail des Enfants (12 juin) Save The Children/ GRADECOM DRPFEF.

Tableau : Evolution des indicateurs

Les Indicateurs	Source	Valeur de 2023
Pourcentage femmes élues communales		30
Nombre des femmes Maires		-
Nombre des femmes députées		-
Nombre de femmes Directrices Régionales		-
Nombre de femmes Chefs de services Locaux		-
Prévalence du mariage d'enfant		-

OS 5.4.3 : Renforcer le système de protection de l'enfant contre la violence, l'abus, l'exploitation et la négligence

En 2023, les activités phares ont porté sur

- ❖ le lancement national de la célébration du 6 février (Journée Internationale de Lutte contre les MGF/Excision) à Bougouni et la célébration des 16 jours d'activisme de lutte pour l'abandon des VBG (du 25 Novembre au 10 Décembre) ont été les activités phares réalisées dans ce domaine.
- ❖ la mise en place de 90 comités villageois et communaux dans le cercle de Sikasso (Commune de Danderesso 30 villages plus la commune et la commune Urbaine de Sikasso et 58 villages par la DRPFEEF en collaboration avec les autorités administratives et politiques de ces localités grâce à l'appui technique et financier de l'UNICEF ;
- ❖ la réalisation des activités de sensibilisation de 3000 personnes (400 hommes, 600 femmes, 900 garçons et 1100 filles) sur le mariage d'enfant, le travail des enfants, les MGF/E, la mendicité, réalisée par l'ONG ONG COCECM / Ritgh Play Yanfolila en collaboration avec le SLPFEEF dudit cercle : résultats atteints : 3000 personnes (400 hommes, 600 femmes, 900 garçons et 1100 filles) sont informées et sensibilisées sur le mariage d'enfant, le travail des enfants, les MGF/E, la mendicité ;
- ❖ l'organisation d'un atelier de restitution, de validation et d'élaboration de plan d'action de l'étude sur la durabilité des déclarations d'abandon de la pratique des MGF/E dans la Région de Sikasso.

Les difficultés rencontrées :

- l'inexistence d'un fonds pour prendre en charge les cas sociaux (enfants abandonnés, femmes démunies, enfants vulnérables et orphelins, enfants interceptés, femmes et enfants victimes de VBG, etc. ;
- l'inexistence de centre d'hébergement pour les survivantes de VBG ;
- la mauvaise perception de la population sur les VBG.

En termes de solutions, les actions suivantes sont indispensables :

- Mettre en place un fonds pour prendre en charge les cas sociaux (enfants abandonnés, femmes démunies, enfants vulnérables et orphelins, enfants interceptés, femmes et enfants victimes de VBG, etc. ;
- Construire et équiper un centre d'hébergement pour les survivantes de VBG.

Objectif global 5.5. Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays

OS 5.5.1 : Intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques, stratégies, programmes et projets de développement pour la capture du dividende démographique

Les activités réalisées en 2023, ont touché les aspects suivants :

- ❖ l'organisation d'un atelier de renforcement de capacités des acteurs régionaux sur la prise en compte des questions du Dividende démographique dans la planification du développement ;
- ❖ l'organisation à Ségou d'un atelier de renforcement des capacités sur l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les plans régionaux de population (PRP).

OS 5.5.2 : Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement

OS 5.5.3 : Mettre en place un système de gestion approprié des questions migratoires

Objectif global 5.6. Mieux encadrer l'urbanisation pour en faire un facteur moteur de la croissance économique et du développement

OS 5.6.1 : Accroître la qualité de vie dans les villes et saisir cette opportunité pour créer des emplois

Concernant cet objectif spécifique, les activités suivantes ont été réalisées par l'Agence de l'Institut Géographique du Mali de Sikasso :

- ❖ la reconstitution et l'état des lieux de huit (8) Concessions urbaines à usage d'habitation dans la commune Urbaine de Sikasso ;
- ❖ la reconstitution et l'état des lieux de huit (8) Titres Fonciers, tous du Cercle de Sikasso ;
- ❖ la reconstitution et l'état de deux (2) Titres Fonciers litigieux, tous du Cercle de Sikasso ;
- ❖ la délimitation de trois parcelles litigieuses dans la Région de Sikasso ;
- ❖ l'identification d'une parcelle à usage d'habitation ;
- ❖ la réalisation de l'extrait de trente parcelles à usage d'habitation dans la Commune Urbaine de Sikasso et de deux parcelles dans la Commune Urbaine de Koutiala ;
- ❖ le tirage des coordonnées de six parcelles dans la Commune Urbaine de Sikasso ;
- ❖ la prestation partielle de Bureau de délimitation d'une parcelle à Sikasso ;
- ❖ la prestation partielle de Bureau de la reconstitution d'une parcelle sise à Mankourani dans la ville de Sikasso ;
- ❖ la prestation de Bureau sur une parcelle à usage industriel sise à Sikasso ;
- ❖ le tirage des coordonnées et du plan du Titre Foncier n° 898 du Cercle de Sikasso.

Dans le cadre de la mise en application des Eléments de la Politique Nationale en Matière d'Urbanisme, de Construction et d'Habitat, La Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de Sikasso a réalisé les activités suivantes :

- ✚ l'établissement de plans et devis pour les travaux de construction de bureaux pour abriter des services dans la région de Sikasso ;
- ✚ la supervision, le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des locaux de certaines structures ;
- ✚ l'établissement d'expertise immobilière ;

- ✚ l'établissement de loyer plafond ;
- ✚ le contrôle des chantiers à travers les activités de brigade de contrôlé des servitudes et des constructions ;
- ✚ la certification de plans et dossiers (20 dossiers d'école ont bénéficié d'un accord de principe en vue de leur création et 01 dossier d'école a bénéficié d'un accord de principe en vue de son ouverture) ;
- ✚ le suivi des schémas directeurs d'urbanisme.

OS 5.6.2 : Favoriser l'accès à un habitat décent et faire du développement urbain une source d'innovation

Objectif global 5.7. Promouvoir la protection sociale pour prévenir la vulnérabilité et l'exclusion sociale

OS 5.7.1 : Etendre la protection sociale à tous

L'information et de sensibilisation sur l'extension de la couverture maladie par les mutuelles de santé dans le cadre de l'opérationnalisation du RAMU

L'enregistrement des personnes déplacées internes en provenance du centre du pays. la région compte 4213 personnes déplacées internes (PDI). A leur endroit, il y a eu la donation d'un montant de 151 000FCFA à 50 personnes dont 08 hommes et 42 femmes à Kadiolo à travers le projet RRM de la Croix Rouge Malienne. Aussi, l'assistance à 77 ménages PDI avec un montant de 6 619 000F de Kadiolo, Zégoua et Fourou dont 57 hommes et 20 femmes du projet RRM de la Croix Rouge Malienne ;

L'immatriculation de 214 sociétés coopératives conformes à l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif aux droits des Sociétés Coopératives (AUSCOOP). Elles sont composées de 202 sociétés coopératives simplifiées et de 12 sociétés coopératives avec conseil d'administration dont 07 unions et 04 fédération. Tous ces sociétés coopératives œuvrent dans beaucoup domaines d'activité de la vie humaine qui sont entre autres : agriculture, élevage, transformation, mine etc. Ces sociétés coopératives œuvrent principalement dans les domaines d'activités suivants : l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, etc.

131 acteurs communautaires (leaders religieux, associations de femmes, ASACO, élus communaux) orientés sur l'approche DCH en vue d'améliorer les performances du PEV de routine, promouvoir l'adoption des PFE, le respect des mesures barrières, la vaccination COVID-19 dans les districts sanitaires de Kadiolo, Sikasso, Niéna et Kignan ;

Tableau : Evolutions des indicateurs :

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations 2023
Nombre de bénéficiaires des mutuelles de santé	Bilan C	Annuelle	33831
Population couverte par les mutuelles de santé	Bilan C	Annuelle	33831
Nombre de bénéficiaires de mutuelles servis (ayant bénéficié de consultation)	Bilan C	Annuelle	22 825
Bénéficiaire de RAMED servi (ayant bénéficié de consultation)	Bilan C	Annuelle	1 006

Bénéficiaire de l'AMO servi (ayant bénéficié de consultation	Bilan C	Annuelle	192 511
Nombre de sociétés coopératives immatriculées conformément l'acte uniformes OHADA	Bilan C	Annuelle	214

OS 5.7.2 : Etendre la solidarité et lutter contre l'exclusion sociale

Dans le cadre de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, il faut noter qu'en 2023, les activités phares ont porté sur :

- ❖ la mise en place et formation des comités d'initiative des mutuelles de cercle.
- ❖ l'enquête de l'étude de faisabilité des mutuelles cercle dans les quatre cercles de la région (Sikasso, Kadiolo, Nièna et Kignan) ;
- ❖ l'octroi de subvention annuelle de l'Etat accordée aux mutuelles de santé : 68 057 300 F CFA ;
- ❖ la réalisation de 431 d'appuis conseils pour les organisations de l'économie sociale et solidaire ;
- ❖ la formation des chefs de division promotion des organisations et chargés de l'Economie solidaire sur la tenue du registre des sociétés coopératives ;
- ❖ l'assistance alimentaire à 7559 accompagnants des enfants malnutris admis dans les URENI et pédiatries des CSREF des districts sanitaires de la région pour un montant : 116 828 500 F CFA ;
- ❖ la mise en œuvre des activités du plan de communication de la campagne des Journées Nationales de Vaccination contre la poliomyélite, riposte cVDPVn2, dans les 4 districts sanitaires de la région de Sikasso en 02 passages.

Tableau des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalisations 2023
Nombre de personnes démunies prise en charge	Bilan C	Annuelle	454
Nombre de femmes démunies seules chargées de famille enregistrées	Bilan C	Annuelle	1 383
Nombre de Femmes démunies seules chargées de famille ayant bénéficié d'AGR	Bilan C	Annuelle	196
Nombre de personnes âgées enregistrées	Bilan C	Annuelle	1936
Personnes âgées pris en charge médicalement	Bilan C	Annuelle	1353
Nombre d'AGR financées	Bilan C	Annuelle	2522

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités sont principalement :

- ❖ l'insuffisance et la vétusté de moyens logistiques roulants (véhicules et motos) pour la mise en œuvre et le suivi des activités ;
- ❖ l'insuffisance d'équipement et de matériels de bureau ;
- ❖ le faible débit de connexion internet pour la DRDSES et l'absence de moyen de connexion pour les SLDSES ;
- ❖ l'insuffisance de personnel qualifié ;

- ❖ l'insuffisance de partenaires intervenant dans le domaine social ;
- ❖ l'insuffisance dans le financement des Plans Opérationnels ;
- ❖ le faible taux de couverture de la population par les mutuelles sociales de santé ;
- ❖ le faible paiement des quotes-parts des collectivités pour le financement du RAMED ;
- ❖ l'insuffisance dans la prise en charge des besoins des personnes déplacées internes dans la région en provenance du centre du pays ;
- ❖ l'insuffisance dans la gouvernance des organisations (ASACO, Mutuelles de santé, Sociétés coopératives) ;
- ❖ le faible taux de fonctionnalité des comités paritaires ;
- ❖ la faible application du décret : 2012-082-P-RM du 08 février 2012, fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales en matière du développement Social, de la protection sociale et d'Economie Solidaire ;
- ❖ la faible utilisation des services de santé par la population ;
- ❖ le faible taux de mobilisation des quotes-parts de la caisse de solidarité du système de la référence évacuation ;
- ❖ l'absence d'animateurs gestionnaires, de médecins conseils et de partenaires financiers pour les mutuelles sociales de santé ;
- ❖ l'insécurité grandissante dans certaines zones de la région.

Les Solutions proposées :

- ✓ recruter le personnel qualifié requis sur la base de l'organigramme des services (DRDSES, SLDSES) ;
- ✓ financer les activités planifiées dans les plans opérationnels (PO) des services ;
- ✓ renforcer la sensibilisation pour l'adhésion des populations aux mutuelles de santé ;
- ✓ doter les SLDSES et la DRDSES en moyens logistiques pour la mise en œuvre de la supervision des activités ;
- ✓ recruter les gardiens et les manœuvres pour la DRDSES et les SLDSES ;
- ✓ construire le SLDSES de Niéna et le CCDSES de Zégoua ;
- ✓ Plaidoyer à l'endroit des acteurs (collectivités) pour le paiement de leur contribution au RAMED ;
- ✓ mettre en place des mécanismes incitatifs en faveur de l'adhésion des populations aux mutuelles sociales de santé.

Objectif global 5.8. Développer les activités physiques et sportives au Mali

OS 5.8.1 : Promouvoir la gouvernance administrative, organisationnelle des structures et renforcer le cadre juridique et réglementaire

OS 5.8.2 : Assurer le développement des infrastructures, des disciplines sportives et accroître les compétences des ressources humaines

Au cours de l'année 2023, les activités ont porté sur la promotion d'une gestion durable des ressources ;

- ❖ Conférence débat sur la corruption ;
- ❖ Vacances citoyennes ;
- ❖ Concours et Formation des jeunes initiés par Digital Center de Orange – Mali ;
- ❖ La Brigade citoyenne ;
- ❖ Atelier de formation des adolescents et des jeunes sur la gestion des conflits ;
- ❖ Accompagnement des ligues sportives aux compétitions nationales de leurs disciplines respectives ;
- ❖ Accompagnement des ligues sportives aux compétitions régionales de leurs disciplines respectives ;
- ❖ Sport scolaire universitaire organisé dans le but de promouvoir les disciplines sportives peu connues ;
- ❖ Organisation mensuelle des marches sportives citoyennes ;

❖ Festival des arts martiaux.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La revue régionale du CREDD 2019-2023 s'est opérée dans un contexte marqué par la prise en compte du nouveau découpage qui a vu l'ancienne région de Sikasso éclatée en trois (3) régions à savoir Sikasso, Bougouni et Koutiala. Cette situation n'a pas permis comme d'habitude de faire l'évolution des différents indicateurs.

En effet, l'année 2023 a été retenue comme année de référence pour la suite du processus et des stratégies seront développées pour la collecte des données historiques pour les nouvelles régions.

La production céréalière de la campagne agricole 2023/2024 a connu une augmentation par rapport à 2022 passant de 1 345 012 tonnes en 2023 contre 1 278 999 tonnes en 2022.

Les recettes douanières sont passées de 23 309 335 507 milliards de F CFA en 2023 contre un niveau de recettes de 19 262 587 521 milliards F CFA en 2022 pendant la même période.

Dans le domaine de la santé, les résultats obtenus sont satisfaisants, des efforts restent encore à faire par rapport à la mise à disposition de nouveaux agents dans la région, à la mobilisation des ressources financières, à la mise à disposition à temps des ressources pour la mise en œuvre des PO.

La mise à jour des résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) effectuée en mars 2024 sur la situation alimentaire et nutritionnelle a identifié dans la région de Sikasso, une population de 92 531 personnes en phase 2 (sous pression) soit un taux de (7,98%) et celle en insécurité alimentaire est de 11 585 individus soit un taux de (1%) en situation courante (Mars-Mai 2024) sur une population totale de 1 158 509 individus dans la Région.

En situation projetée (Juin-Août 2024) la population sous stress serait de 131 048 individus (11,31%) et celle en insécurité alimentaire (phase 3) serait de 27 007 individus (2,33%) sur une population totale de 1 158 509 personnes (source SAP).

L'indice de pauvreté de la région de Sikasso a baissé 57,9% contre 59,64% en 2021, soit une baisse de 2,91%. Quant à la profondeur de la pauvreté est de 19,8% pour la région contre 25,5 % en 2021. Quant à la sévérité, elle est de 8,5 % contre 14,5 % en 2021.

Des difficultés ont été relevées lors de l'élaboration de ce document entre autres : le délai trop court pour la collecte des informations, le faible niveau et la lourdeur de mobilisation des ressources allouées aux services occasionnant affectant les résultats attendus.